

# *Le* BULLETIN

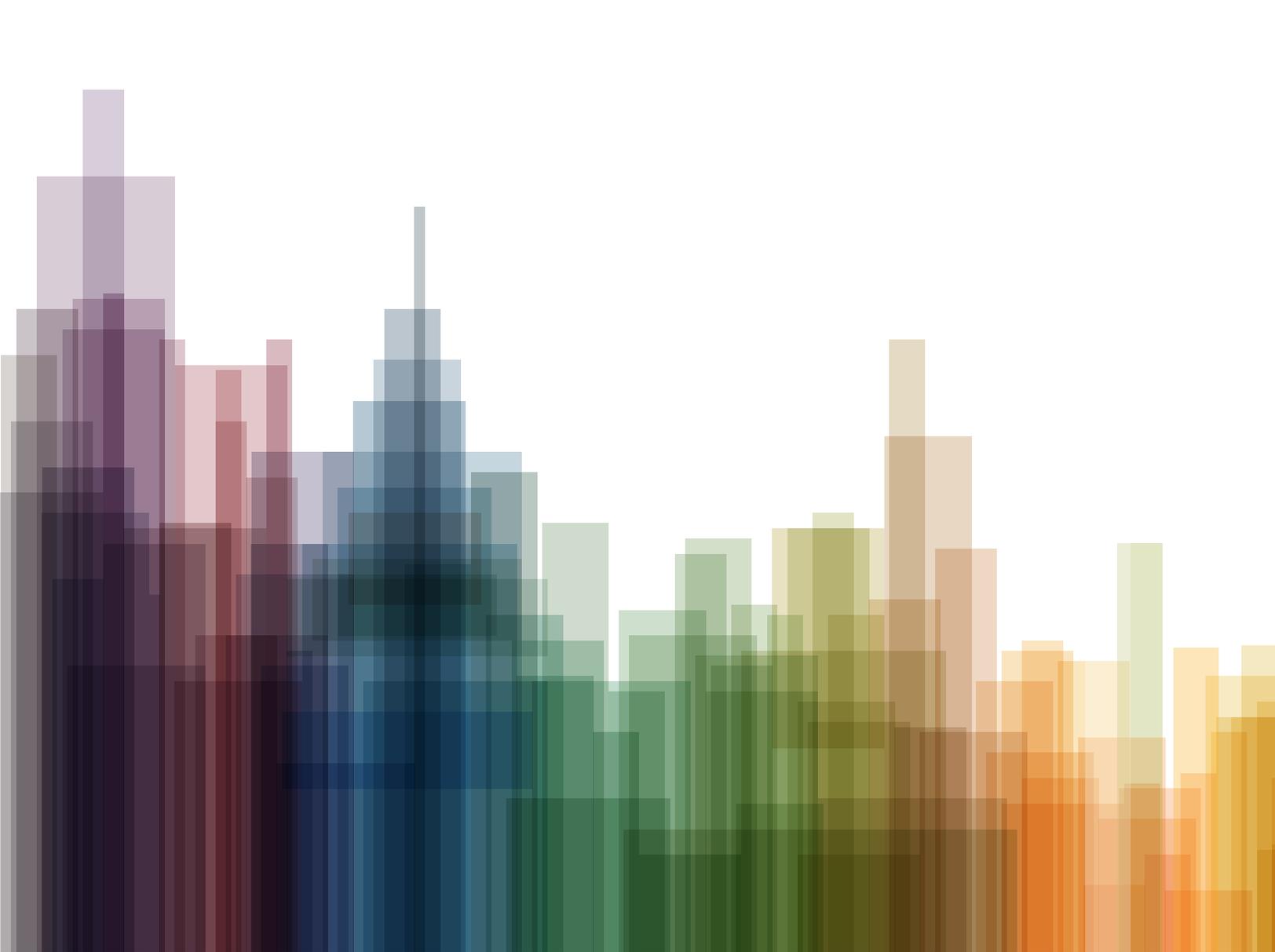
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 13 | Décembre 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



## SOMMAIRE

L'éditorial.....	1
Association internationale de développement (IDA) : l'histoire de la Résolution Monroney .....	2
Ressources de l'IDA.....	4
Indice d'allocation des ressources de l'IDA.....	4
Évaluation des activités de l'IDA.....	5
Pays émancipés de l'IDA .....	8
Résumé des travaux et Recommandations de l'IDA19 .....	10
Principales innovations de l'IDA19 .....	22
Dix choses à retenir de l'IDA .....	24
Interview de Philippe Le HOUEROU, Co-président de l'IDA19.....	26
Interview d'Antoinette SAYEH, Co-présidente de l'IDA19 .....	30
Relations du Bureau avec nos pays.....	33
Visite du président Faustin TOUADERA à Washington .....	33
Projets approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale .....	34



Jean-Claude TCHATCHOUANG

## L'ÉDITORIAL

### L'IDA, un exemple de solidarité à l'échelle mondiale

« L'idée de solidarité humaine à l'échelle mondiale peut changer le monde. La solidarité, ne se limite pas à la compassion. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité commune. Nous devons en faire la base de l'ordre mondial contemporain. Nos rêves peuvent changer la face du monde, mais ils doivent être accompagnés d'actions » soutenait Lech WALESA, le 10 novembre 2005, lors de la cérémonie de lancement de la 1<sup>ère</sup> Journée internationale de la solidarité humaine, célébrée le 20 décembre de chaque année.

Solidarité vient du latin « solidus », qui signifie « entier », « consistant ». La solidarité est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes dont les membres ont des obligations morales les uns par rapport aux autres. Ainsi, les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sinon c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis.

La solidarité humaine est un lien fraternel et une valeur sociale importante qui unissent le destin de tous les hommes. Il s'agit d'une démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

La solidarité doit être distinguée de l'altruisme qui conduit à aider son prochain, par simple engagement moral, sans qu'il y ait nécessité de réciprocité. Elle est également différente de la coopération qui exige que chacun travaille dans un esprit d'intérêt général pour l'ensemble.

Le monde est confronté aujourd'hui à au moins huit grands défis économiques qui nécessitent une solidarité agissante : i) réduire la pauvreté et les inégalités ; ii) gérer les migrations internationales ; iii) protéger l'environnement ; iv) améliorer la gouvernance ; v) faire progresser l'éducation dans le monde ; vi) assurer l'égalité homme-femme ; vii) faire reculer la fragilité et l'insécurité ; et viii) poursuivre la libéralisation des échanges mondiaux.

Les solidarités à l'intérieur des pays pris individuellement et celle exercée au niveau planétaire ne s'opposent pas. Bien au contraire, elles convergent. Par définition, la défense et la promotion des biens publics mondiaux procurent des avantages à l'ensemble de la population du globe. Nous devons nous rendre compte de ce que sur de nombreux sujets, les destins des pays les plus pauvres et ceux des pays riches sont liés. Tous, nous devons comprendre l'intérêt de nous battre pour la défense des droits humains et la nécessité de lutter contre les changements climatiques, aux côtés de nos partenaires, et de construire des systèmes

éducatifs, alimentaires, sanitaires et fiscaux efficaces, durables et équitables. Nous attendons tous de nos pays qu'ils luttent sérieusement contre les inégalités, y compris celles entre les femmes et les hommes, où qu'elles se manifestent.

Avec la ratification des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, ainsi que l'adoption d'un accord historique à Addis Abeba sur les moyens de mobiliser les financements nécessaires à leur réalisation, la communauté internationale s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour mettre fin à la pauvreté à l'horizon 2030. L'IDA a pour vocation de jouer un rôle central dans cette mission, en permettant de mobiliser des milliers de milliards de dollars auprès des secteurs public et privé à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale vers

ces investissements indispensables et de concrétiser les ODD par des actions pilotées par les pays.

Réunis à Stockholm en Suède du 12 au 13 décembre 2019, les délégués des pays donateurs de l'IDA viennent une fois de plus de prouver leur générosité et leur solidarité envers les pays les plus pauvres en dotant l'IDA d'une enveloppe de 82 milliards de dollars É.U. pour les trois prochaines années. C'est un exemple qui permet de commémorer avec beaucoup d'optimisme la Journée mondiale de la solidarité.

**Vive la solidarité internationale  
et Vive la coopération multilatérale !**

## ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA), L'HISTOIRE DE LA RÉOLUTION MONRONEY

**M**ieux connu sous le nom de « Banque mondiale », la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), a été créée en 1944 en vue d'aider l'Europe à se relever des ravages engendrés par la seconde Guerre mondiale. Le succès de l'entreprise a amené la Banque, à tourner son attention, en l'espace de quelques années, vers les pays en développement. Au début des années 50, il est apparu que les pays en développement les plus pauvres devaient bénéficier de conditions plus favorables que celles que pouvait offrir la Banque si l'on voulait qu'ils puissent emprunter les capitaux nécessaires à leur développement.

À la même époque, des rapports des Nations Unies et du Gouvernement des États-Unis ont encouragé l'instauration d'un programme destiné à prêter aux pays pauvres à des conditions avantageuses, avec l'appui de donateurs multilatéraux. Après les débats initiaux, l'idée de la création de l'Association internationale de développement (IDA) ayant mandat d'accorder des « prêts concessionnels » aux pays en développement a pris forme au sein de la Banque mondiale, présidée à l'époque par Eugène Black, le 3ème Président du Groupe de la Banque mondiale.

Pendant que le projet de lancement de l'IDA faisait pour l'essentiel son chemin au sein de la Banque, il a bénéficié d'un soutien extérieur, en la personne de Mike Monroney, Sénateur de l'Oklahoma, membre du Parti démocrate, qui jugeait intéressant que l'on puisse octroyer des prêts concessionnels

aux pays en développement et que cette aide soit acheminée via la Banque mondiale. Une fois nommé à la présidence de la Sous-commission du Sénat sur le financement international, Mike Monroney a proposé ce qu'il est convenu d'appeler la « Résolution Monroney ».

La Résolution Monroney ayant été votée par le Sénat américain, le Secrétariat au Trésor des États-Unis a annoncé, lors des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, tenues en 1958 à New Delhi, que son pays examinait avec soin la proposition de mettre en place une IDA faisant partie intégrante de la Banque, et espérait que d'autres pays feraient de même. Les consultations ont commencé entre les gouvernements membres de la Banque mondiale en 1958. En 1959, lors de sa réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs de la Banque a approuvé une résolution des États-Unis appelant les Administrateurs de la Banque à rédiger les Statuts de l'IDA :

<http://ida.banquemondiale.org/apropos/quest-ce-que-lida>.

Avant la fin du mois de janvier 1960, la Banque avait diffusé les statuts en question auprès de tous ses membres, pour ratification, et reçu le feu vert des pays membres, parmi lesquels les États-Unis, alors dirigés par le Dwight D. Eisenhower.

Dotée initialement de 912,7 millions de dollars, l'IDA a été lancée le 24 septembre 1960 avec 15 pays signataires, à

savoir : Allemagne, Australie, Canada, Chine, États-Unis, Inde, Italie, Malaisie, Norvège, Pakistan, Royaume-Uni, Soudan, Suède, Thaïlande et Viet Nam. Huit mois plus tard, l'IDA comptait 51 membres et avait accordé 101 millions de dollars de prêts à quatre pays. Le Honduras obtenait ainsi son premier prêt au titre de l'IDA pour l'entretien de ses routes. Les trois autres destinataires ont été le Chili, l'Inde et le Soudan.

Au fil du temps, l'IDA s'est fortement agrandie et compte aujourd'hui 173 pays. Elle est devenue la principale source de prêts concessionnels aux 76 des pays les plus pauvres au monde, dont 39 situés en Afrique.

Depuis sa création, l'IDA a octroyé des crédits et dons pour un montant total de 391 milliards de dollars É.U, avec une moyenne de 22 milliards de dollars par an ces trois dernières années (2017-2019).

## QUI EST MIKE MONRONEY ?

Almer Stillwell « Mike » Monroney est né le 2 mars 1902 à Oklahoma City, dans l'Oklahoma. Monroney a obtenu un diplôme en journalisme de l'Université d'Oklahoma en 1924. Il a ensuite été reporter au journal Oklahoma News de 1924 à 1928.

La carrière de journaliste de Monroney prit fin en 1928, lorsque son père lui demanda de l'aider dans la compagnie familiale de fabrication des meubles. Quelques semaines plus tard, son père est décédé, laissant Mike au poste de président de la société. En 1932, Monroney épousa Mary Ellen Mellon. En 1938, il se présenta au Congrès en tant que démocrate et fut élu, puis réélu aux cinq prochaines élections, jusqu'en 1951.

Au cours de ses douze années à la Chambre des représentants, il a activement soutenu les présidents Roosevelt et Truman et la plupart de leurs programmes, et a même voté pour le projet de loi Taft-Wagner-Ellender de 1949, qui promettait de construire 810 000 logements sociaux. Il était un partisan convaincu de l'aide étrangère en rejoignant le comité Herter, qui a jeté les bases du célèbre et très fructueux plan Marshall.

En tant que Député, il a co-rédigé la loi de 1946 sur la réorganisation de la législation, considérée comme la seule réforme majeure du congrès au XXe siècle. Pour cet effort, il a reçu le prix du Magazine Collier pour son service distingué au Congrès.

En 1950, Monroney contestait et battait le très puissant politique candidat sortant Elmer Thomas pour l'investiture du parti démocrate au Sénat américain. Ensuite, il a remporté les élections générales contre le Révérend W.H. Bill. Il a occupé ce poste jusqu'en 1969, au moment où il a été battu par Henry Bellmon, ancien gouverneur républicain de l'Oklahoma.

En tant que sénateur, il a parrainé la Loi de 1958 sur la divulgation des informations relatives à l'automobile. Cet autocollant est communément appelé « autocollant Monroney ». Après la guerre, il y avait beaucoup plus d'Américains qui voulaient des voitures que des voitures et qu'il était nécessaire de protéger les consommateurs pour les anciens combattants de retour.

En tant que président du Sous-comité d'aviation dans le Comité du commerce du Sénat, Monroney a écrit et parrainé la loi fédérale de l'aviation de 1958, qui a créée la Federal Aviation Administration, afin d'améliorer la sécurité aérienne et permettre une meilleure coordination du trafic aérien à la suite de nombreux accidents mortels. Tous les avions privés aux États-Unis sont immatriculés au Centre aéronautique Mike Monroney, à Oklahoma City. Les contrôleurs aériens y sont également formés. En raison de la contribution de Monroney à l'aviation, il était connu sous le nom de « M. Aviation » au Sénat.

En 1958, Monroney est devenu le grand sponsor de la création d'une institution pour offrir des prêts à taux concessionnel au sein de la Banque mondiale, et qui est devenu plus tard l'Association internationale de développement (IDA).

Mike est décédé le 13 février 1980 à Rockville, Maryland.

55 pays contribuent à l'IDA contre 15 pays donateurs à l'origine en 1960

Le monde est beaucoup plus prospère aujourd'hui mais les 2/3 de l'extrême pauvreté dans le monde - 500 millions de personnes - vivent dans les 75 pays les plus pauvres dans lesquels l'IDA intervient. Beaucoup sont en Afrique.



Mike MONRONEY (1902-1980)

## RESSOURCES DE L'IDA

Si la BIRD mobilise l'essentiel de ses ressources sur les marchés financiers internationaux, l'IDA dépend en grande partie des contributions des plus riches de ses pays membres pour son financement. Elle tire des ressources supplémentaires des transferts de revenu de la BIRD et des remboursements de ses crédits antérieurs effectués par les pays emprunteurs.

La reconstitution la plus récente des ressources de l'IDA -la Dix-huitième reconstitution ou (IDA18), qui s'est achevée en décembre 2016, a permis de réunir la somme de 75 milliards de dollars pour financer des projets sur une période de trois ans (soit jusqu'au 30 juin 2020).

Depuis l'IDA13, afin d'assurer une plus grande transparence et de faire en sorte que les politiques de l'IDA répondent mieux aux besoins et à la situation des pays visés, des représentants de pays emprunteurs de chaque région administrative de l'Association sont invités à prendre part aux négociations pour la reconstitution de ses ressources. A l'occasion de l'IDA15, leur nombre a été accru à neuf puis porté à 14 au moment de l'IDA18. De même depuis l'IDA13, les documents d'information établis à l'appui des négociations sont rendus publics, de même que les projets de rapports sur les reconstitutions avant qu'ils ne soient finalisés.

**IDA13**, 6–7 décembre 2001 à Montreux (Suisse) puis 1<sup>er</sup> et 2 mai à Londres (Grande Bretagne) : 23 milliards de dollars É.U.

**IDA14**, 13–14 décembre 2004 à Athènes (Grèce) et 22 février 2005, à Washington (États-Unis) 33 milliards de dollars É.U.

**IDA15**, 13–14 décembre 2007, à Berlin (Allemagne) : 41,6 milliards de dollars É.U.

**IDA16**, 14–15 décembre 2010, à Bruxelles (Belgique) : 49,3 milliards de dollars É.U.

**IDA17**, 16–17 décembre 2013, à Moscou (Russie) : 52 milliards de dollars É.U.

**IDA18**, 14–15 décembre 2016, à Yogyakarta (Indonésie) : 75 milliards de dollars É.U.

**IDA19**, 12–13 décembre 2019, à Stockholm (Suède) : 82 milliards de dollars É.U.

## INDICE D'ALLOCATION DES RESSOURCES DE L'IDA

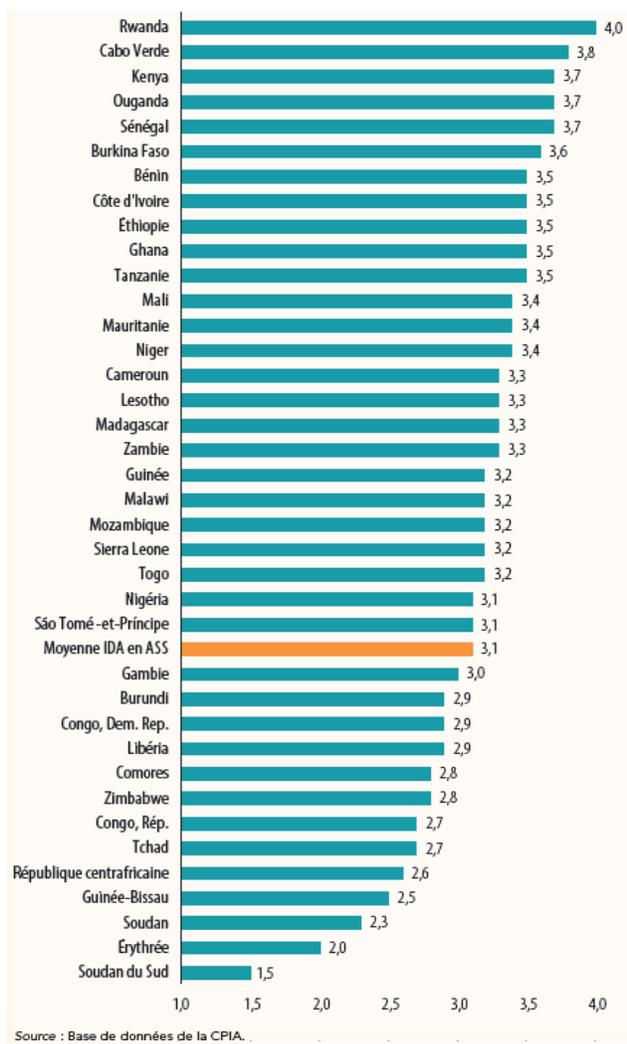
L'Indice d'allocation des ressources de l'IDA (IRAI) défini par la Banque mondiale est basé sur les résultats produits par l'exercice annuel d'Évaluation des politiques et des institutions des pays (CPIA) dans les pays éligibles à un emprunt de l'IDA.

Dans le cadre de la CPIA, les pays sont notés sur un ensemble de 16 critères regroupés en quatre catégories : a) gestion économique ; b) politiques structurelles ; c) politiques de lutte contre l'exclusion et de promotion de l'équité ; et d) gestion et institutions du secteur public. Ces critères visent essentiellement à assurer un équilibre entre l'évaluation des principaux facteurs qui soutiennent la croissance et la réduction de la pauvreté ainsi que la nécessité d'éviter d'alourdir indûment le processus d'évaluation. Pour montrer toute l'importance de la CPIA dans le système d'allocation des ressources de l'IDA basé sur les performances, la note globale attribuée au pays correspond à l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

### Résultats au titre de l'exercice 2018

Avec une note de 4.0, le Rwanda continue d'occuper la première place au classement de la CPIA tant en Afrique que dans le monde. Sur le continent, il est suivi de Cabo Verde (3,8) et du Kenya, du Sénégal et de l'Ouganda (tous trois notés 3,7). Le Soudan du Sud reste le pays enregistrant la note la plus faible (1,5) dans le classement de la CPIA.

Les pays fragiles d'Afrique subsaharienne ont légèrement amélioré leurs résultats dans les domaines de l'égalité hommes/femmes, du développement humain et de la stabilité environnementale. Ces progrès sont de bon augure pour la capacité de ces pays à s'attaquer aux facteurs de conflit et d'exclusion. En fait, les pays africains fragiles ont réalisé de meilleurs résultats en matière d'inclusion sociale que les pays fragiles d'autres régions du monde. La performance des pays africains non fragiles éligibles à l'IDA est équivalente à celle des pays de même statut situés dans d'autres régions du monde, sauf — exception notable — en ce qui concerne les politiques d'inclusion sociale, où ils ont obtenu de moins bons résultats notamment en matière d'égalité des sexes.



« Traditionnellement, l'amélioration de l'inclusion sociale et de la prestation de services a été un facteur crucial pour que les pays sortent de leur situation de fragilité : on peut donc dire que même les quelques avancées modestes ont leur importance », estime Gérard Kambou, économiste senior et principal auteur du rapport sur la CPIA. « Les pays africains, fragiles ou non, doivent continuer de se concentrer sur les questions de genre, d'éducation, de santé, de climat et de gouvernance parallèlement à la gestion macroéconomique s'ils veulent réaliser des progrès réels et durables ».

## ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE L'IDA

L'Association internationale de développement (IDA) est un instrument unique de coopération pour le développement, ayant pour mission d'aider les pays les plus pauvres du monde. La création de l'IDA en 1960 — dotée d'un financement distinct mais membre à part entière du Groupe de la Banque mondiale — constituait une innovation hardie au moyen de laquelle la communauté internationale s'engageait comme elle ne l'avait

encore jamais fait auparavant à améliorer le bien-être mondial. En l'espace de 60 ans, l'IDA a apporté une contribution substantielle et originale à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, sous forme de financements concessionnels, de travaux d'analyse et de services de coordination de l'aide.

Le dernier rapport du Groupe d'Évaluation Indépendant (IEG) montre que l'efficacité des activités de l'IDA en matière de développement s'améliore, mais reste à la traîne dans les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV). La part des opérations de l'IDA achevées et enregistrant des notes moyennement satisfaisante ou meilleure (MS +) par rapport aux résultats escomptés est passée de 68 % pour le cycle 2012–2014 à 76 % au cours du cycle 2015–2017. Toutefois, la part des projets enregistrant une note MS+ dans les pays en situation FCV a baissé entre les deux périodes, en raison notamment des portefeuilles en Afghanistan et, dans une moindre mesure, de la République du Yémen.

Malgré l'amélioration des notes attribuées aux résultats au niveau des projets, les résultats des programmes-pays de l'IDA demeurent faibles. Les évaluations des résultats des programmes de l'IDA par pays achevés au cours de l'exercice 2016–2018 ont été de 41 %, soit nettement en deçà de l'objectif de 70 % fixé par la Banque mondiale. Un écart entre les évaluations de projet et la stratégie-pays peut refléter un alignement incomplet du portefeuille de projets et des priorités identifiées dans le Cadre de partenariat-pays (CPF) qui lui est associé.

Un renforcement de l'orientation de l'IDA vers les résultats visant à obtenir un impact maximal sur le développement nécessite un meilleur suivi et évaluation (S & E). Certes, la qualité du S & E dans les projets de l'IDA s'améliore, mais la conception du S & E et les lacunes relevées dans les données pays nécessitent une plus grande attention. La qualité du suivi et évaluation a été jugée substantielle ou meilleure dans 36 % des projets achevés au cours de l'exercice 2015–2017, soit une hausse de 6 points par rapport à l'exercice 2012–2014. Ces tendances favorables reflètent les efforts déployés au niveau de la Banque, notamment une formation plus poussée sur la diffusion des résultats par le Département de la politique opérationnelle, les services aux pays et le Groupe d'évaluation indépendant (IEG). Toutefois, un examen des rapports d'évaluation de l'exécution des projets couvrant 57 projets dans 22 pays et huit projets régionaux — tous situés dans des pays bénéficiaires de l'IDA — a révélé des lacunes dans la conception du suivi et évaluation, en particulier dans le choix des indicateurs de résultats, ce qui a eu une incidence sur la mise en œuvre et l'utilisation du suivi et

évaluation. Un effort particulier est nécessaire dans le contexte des pays en situation de FCV où une évaluation de l'IEG a révélé que seulement un tiers des programmes évalués avaient enregistré des résultats spécifiques à la fragilité, et qu'un quart seulement disposait de systèmes de suivi et évaluation (S & E) spécialement conçus pour assurer le suivi des problèmes de FCV. Le manque de données au niveau des pays s'est avéré être un obstacle à la qualité du suivi évaluation des projets financés par l'IDA. Le manque de données mérite une plus grande attention dans les pays bénéficiaires de l'IDA si l'on entend améliorer le suivi et l'évaluation. À cet égard, l'évaluation par IEG des données liées au développement a révélé que les approches à l'échelle du système visant à renforcer les capacités statistiques étaient les plus prometteuses.

Certes, les performances de l'IDA en termes d'assurance de la qualité de la supervision se sont légèrement améliorées ces dernières années, mais des efforts soutenus s'avèrent nécessaires si l'on veut que les volumes d'engagement plus importants de l'IDA se traduisent par un impact plus important sur le développement. La part des projets entrant dans le cadre de l'IDA dont la qualité à l'entrée a été jugée moyennement satisfaisante ou meilleure (MS +) est passée de 58 % pour l'exercice 2011–2012 à 61 % au cours de l'exercice 2015–2017, et ce, bien qu'elle ait baissé sous l'angle pondéré par les volumes d'engagement (de 68 % en 2006–2012) à 65 % au cours de l'exercice 2015–2017). Les principaux facteurs contribuant à la mauvaise qualité à l'entrée sont la complexité de la conception du projet et le manque de réalisme dans les calendriers de mise en œuvre proposés. Bien que plus élevée, la qualité des évaluations de supervision présentait un schéma similaire. La part des projets IDA notés MS + est passée de 79 % au cours des exercices 2012–2014 à 80 % entre les exercices 2015 à 2017 (en nombre de projets), en revanche la part des notations des États membres pondérées par les volumes d'engagement est passée de 85 à 80 % au cours de la même période. Les facteurs qui affectent la qualité de la supervision vont de la faible gestion des projets à la gestion fiduciaire insuffisante en passant par le faible respect des mesures de sauvegarde, l'attention insuffisante accordée aux questions techniques et le suivi et l'évaluation. Ces questions nécessitent l'attention de la Direction.

## Thèmes spéciaux

Les thèmes spéciaux de l'IDA18 ont été pris en compte dans les stratégies et opérations des pays, même si l'on note quelques différences entre les thèmes. Parmi les thèmes spéciaux, l'emploi et la transformation économique, le

changement climatique, la gouvernance et les institutions ont été plus fréquemment reflétés dans les objectifs des stratégies-pays comparativement aux autres thèmes. Des progrès notables ont été accomplis dans la lutte contre le changement climatique et l'égalité des sexes dans les stratégies et opérations des pays bénéficiaires de l'IDA. À titre d'exemple, entre les exercices 2008–2010 et 2015–2017, l'on a noté une hausse d'environ 50 % de la part des composantes de projets dans le portefeuille de l'IDA, ce qui procure des avantages potentiels en termes de changement climatique. De même, l'égalité des sexes dans les stratégies-pays de l'IDA est de plus en plus intégrée.

Cependant, la réalisation des objectifs liés aux thèmes spéciaux a varié selon les thèmes. Le Groupe de la Banque mondiale a obtenu des résultats substantiels en ce qui concerne les objectifs liés au genre, à l'emploi et à la transformation économique dans les programmes pays de l'IDA, plus de la moitié des objectifs ayant obtenu une note supérieure. Les résultats au titre des objectifs liés au changement climatique et de ceux liés à la gouvernance et aux institutions étaient plus limités, avec des notes ne dépassant, respectivement pas en général 44 % et 24 %.

Le thème spécial « emploi et transformation économique » a été bien intégré aux objectifs de la stratégie-pays, étayé par un travail d'analyse poussée, mais une intégration plus étroite dans les opérations est possible. Presque toutes les évaluations à mi-parcours réalisées par IEG ont pris en compte le thème de l'emploi et de la transformation économique dans les objectifs de la stratégie-pays. Cela semble avoir été facilité par le nouveau modèle d'engagement des pays. L'intensité des travaux d'analyse portant sur les diagnostics et la mesure de l'emploi a considérablement augmenté dans les diagnostics systématiques pays et les CPF. Cependant, seule une faible proportion du portefeuille du Groupe de la Banque appuyant cet agenda fait explicitement référence aux emplois dans les objectifs, les interventions ou les indicateurs. L'évaluation de IEG portant sur la compétitivité de l'industrie et les emplois laisse penser que la recherche de la création d'emplois dans les opérations individuelles devrait être abordée dans une perspective multisectorielle.

Bien que la prise en compte du genre dans les diagnostics systématiques pays ciblant les pays bénéficiaires de l'IDA ait été bonne, le report dans les CPF a pris du retard et l'on note une variation des progrès de l'intégration du genre dans les opérations. Les CPF ont eu tendance à prendre en compte les diagnostics systématiques-pays dans l'identification des problèmes clés liés au genre, mais ils n'ont pas nécessairement fourni d'actions concrètes ou de points d'entrée pour les

résoudre. L'intégration du genre dans les opérations de l'IDA a également été inégale dans les pratiques globales. Les opérations de développement pilotées par les communautés et celles liées au développement de l'économie rurale non agricole ont relativement bien réussi à s'attaquer à la problématique hommes-femmes, mais un suivi plus étroit de l'accès aux opportunités pour les femmes est nécessaire.

L'attention croissante de l'IDA pour le changement climatique est un signe positif ; d'autres défis environnementaux dans les pays IDA méritent également une attention. Au cours de l'exercice 2008-2017, il y a eu une hausse modeste de la part des stratégies — pays avec un objectif explicite en termes d'avantages potentiels du changement climatique à la fois pour l'atténuation et l'adaptation. Les données révèlent également une hausse d'environ 50 % de la part des composantes du projet susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur le changement climatique, tant pour l'atténuation que pour l'adaptation à ses effets entre les exercices 2008-2010 et 2015-2017, à l'échelle de la Banque mondiale, l'augmentation du soutien à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets s'est accompagnée d'une diminution du soutien à d'autres défis environnementaux, en particulier dans les pays à faible revenu. Par exemple, la pollution de l'air intérieur, qui est une préoccupation majeure dans les pays bénéficiaires de l'IDA, a reçu peu d'attention. En outre, les dommages causés par des substances toxiques telles que le plomb, les déchets électriques et les pesticides peuvent être graves dans les pays à faible revenu, mais l'absence de données signifie que ces problèmes risquent de ne pas être remarqués ou résolus.

Dans les pays en situation FCV, les priorités des programmes pays devraient plus cibler les facteurs de fragilité, en incorporant d'avantage les évaluations des risques et de la résilience préparées pour un nombre croissant de pays et en investissant dans les moyens de soutenir la reprise post-crise ou post-conflit. Les évaluations de l'IEG ont révélé que les stratégies pays n'étaient pas adaptées aux facteurs de fragilité et de conflit et que l'adaptation était difficile si les risques se matérialisaient. Un examen récent par IEG de sept Diagnostics systématiques-pays/Cadres de partenariat-pays (CPF) dans les pays en situation de FCV a montré que le Groupe de la Banque avait renforcé sa capacité d'analyse dans les situations de FCV au moyen d'évaluations du risque et de la résilience. Cependant, les CPF ne couvraient pas toujours les facteurs de fragilité identifiés par les évaluations du risque et de la résilience. Il est également nécessaire d'adopter une approche plus globale du développement du secteur privé et d'accorder une plus grande attention au renforcement des

capacités, deux moyens essentiels de soutenir la sortie de crise et de conflit. Des approches plus globales du développement du secteur privé allant au-delà du soutien aux moyens de subsistance et aux programmes d'emploi à court terme sont nécessaires et peuvent contribuer à améliorer les perspectives de durabilité des résultats du programme. De plus, les données probantes de IEG indiquent que le renforcement des capacités est essentiel à la durabilité des services publics fournis dans les pays en situation de FCV.

Dans le cadre du thème spécial « Gouvernance et institutions », il convient de poursuivre l'engagement croissant des citoyens dans les projets, la préparation du CPF et la formulation des politiques. L'engagement de la Banque à intégrer la participation des citoyens a généré une prise de conscience et une adhésion de la part de la Direction et du personnel. L'engagement de la Banque a contribué à accroître le pourcentage de projets utilisant des mécanismes d'engagement des citoyens, en particulier ceux qui n'étaient pas liés aux mesures de sauvegarde. Davantage de CPF ont explicitement identifié l'objectif d'implication des citoyens. Il est possible d'étendre et d'approfondir la participation des citoyens aux opérations de l'IDA par des mesures concrètes, notamment le renforcement des capacités, le renforcement de la surveillance et de l'établissement de rapports, ainsi que des activités de sensibilisation régulières.

## Soutien aux petits États

L'accroissement de l'enveloppe de l'IDA lors de la reconstitution des ressources de l'IDA18 procure particulièrement des avantages aux petits États. L'accroissement de l'allocation de base et l'extension d'un cadre politique visant à doter les petits États de ressources concessionnelles substantielles et d'autres dispositions ont accru leur accès au financement de l'IDA. Les avantages pourraient être encore accrus si l'état de préparation aux risques et le renforcement de la résilience s'étendent au-delà de l'infrastructure pour intégrer les changements de politique et de réglementations. Les financements antérieurs de l'IDA ont permis aux programmes du Groupe de la Banque dans les petits États de contribuer de manière significative à la résilience aux catastrophes et au changement climatique en renforçant leur capacité de préparation et en rendant les infrastructures plus résilientes aux catastrophes. Toutefois, s'attaquer plus efficacement à la vulnérabilité—aux catastrophes des petits États nécessite de mettre l'accent sur les changements de politiques et de réglementations, si l'on entend les incitations vers le renforcement de la résilience.

## PAYS ÉMANCIPÉS DE L'IDA

Le nombre de pays qui ne sont plus éligibles aux ressources de l'IDA s'élevait à 35 au mois de juillet 2019. Depuis la création de l'IDA, 44 pays sont sortis du régime IDA, mais neuf y sont entrés de nouveau, faisant ainsi l'objet d'un « reclassement inverse ».

Pays	Exercice fiscal (Ex.) du dernier crédit IDA avant reclassement	Année du reclassement inverse	Remarques
Albanie	Ex. 08		
Angola	Ex. 14		
Arménie	Ex. 14		
Azerbaïdjan	Ex. 11		
Bolivie	Ex. 17		
Bosnie-Herzégovine	Ex. 14		
Botswana	Ex. 74		
Cameroun	Ex. 81	Ex. 94	
Chili	Ex. 61		
Chine	Ex. 99		
Colombie	Ex. 62		
République du Congo	Ex. 82	Ex. 94	
République de Corée	Ex. 73		
Costa Rica	Ex. 62		
Côte d'Ivoire	Ex. 73	Ex. 92	
République dominicaine	Ex. 73		
Égypte	Ex. 81 ; Ex. 99	Ex. 91 c	Réintégration au cours de l'Ex. 1991. Le pays est de nouveau sorti du régime IDA au cours de l'Ex. 1999.
El Salvador	Ex. 77		
Équateur	Ex. 74		
Géorgie	Ex. 14		
Guinée équatoriale	Ex. 93 d		Sortie du régime IDA au cours de l'Ex. 1999.
Honduras	Ex. 80	Ex. 91	
Inde	Ex. 14		
Indonésie	Ex. 80 ; Ex. 08	Ex. 99 c	Réintégration au cours de l'Ex. 1999. Le pays est de nouveau sorti du régime IDA au cours de l'Ex. 2008.
Jordanie	Ex. 78		

Pays	Année du dernier crédit IDA avant reclassement	Année du reclassement inverse	Remarques
Macédoine (ERY)	Ex. 02		Sortie du régime IDA le 30 juin 2001. Le dernier crédit IDA date de l'Ex. 2002 (retardé au cours de l'Ex. 2001).
Maroc	Ex. 75		
Maurice	Ex. 75		
Monténégro	Ex. 08		Sortie du régime IDA le 6 juillet 2007 (date d'approbation du dernier crédit IDA, retardé au cours de l'Ex. 2007).
Nicaragua	Ex. 81	Ex. 91	
Nigéria	Ex. 65	Ex. 89	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Ex. 83	Ex. 03	Le pays bénéficie de financements mixtes à partir de l'Ex. 2003.
Paraguay	Ex. 77		
Philippines	Ex. 79 ; Ex. 93	Ex. 91	Réintégration au cours de l'Ex. 1991. Le pays est de nouveau sorti du régime IDA au cours de l'Ex. 1993.
Saint-Kitts-et-Nevis	Ex. 94		
Serbie	Ex. 08		
Sri Lanka	Ex. 17		
Swaziland	Ex. 75		
Syrie	Ex. 74	Ex. 17	
Thaïlande	Ex. 79		
Tunisie	Ex. 79		
Turquie	Ex. 73		
Viet Nam	Ex. 17		
Zimbabwe	Ex. 83	Ex. 9	

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX ET DES RECOMMANDATIONS DE L'IDA19

Les États bailleurs de fonds de l'IDA ainsi que les représentants de ses pays membres emprunteurs se sont réunis à Livingstone (Zambie) le 15 novembre 2018 pour lancer le processus de la 19<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'IDA (IDA19). Ce processus a permis d'approfondir les discussions sur les problèmes auxquels sont confrontés les pays bénéficiaires de l'aide de l'IDA et de recueillir l'avis des partenaires sur les mesures et stratégies de financement pour y faire face.

Les participants ont convenu de conserver les thèmes prioritaires d'IDA18, mais ont aussi souligné la nécessité de s'adapter aux technologies de rupture et d'exploiter leur potentiel, ainsi que l'importance de renforcer l'élan impulsé par le Projet sur le capital humain, en insistant sur la dimension transversale de ces enjeux. Le processus de reconstitution des ressources au titre IDA19 aboutira à la constitution d'une enveloppe de financement qui couvrira les exercices allant de 2021 à 2023.

Le Calendrier des conférences pour le processus de reconstitution des ressources au titre IDA19 a intégré les étapes suivantes :

- Conférence de lancement : 15 novembre 2018, Livingstone (Zambie)
- Conférence de négociation : 14-15 avril 2019, Washington (États-Unis)
- Conférence de négociation : juin 2019 à Addis Abeba (Éthiopie)
- Conférence de négociation : 21-22 octobre 2019, Washington (États-Unis)
- Conférence d'annonce des contributions : 12-13 décembre 2019, Stockholm (Suède)

Cet article fait la synthèse des travaux et des recommandations de toutes ces discussions.

**i.** Des mesures rapides et décisives sont nécessaires pour faire face aux risques croissants et accélérer les progrès vers la réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et des Objectifs de développement durable (ODD). En s'appuyant sur le solide bilan de la mise en œuvre et les avantages comparatifs de l'Association internationale de

développement (IDA), la 19<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'IDA (IDA19) aidera les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde à mettre en œuvre des solutions dictées par les pays, et qui génèrent la croissance, sont centrées sur les personnes et renforcent la résilience.

**ii.** Certes le monde a fait de grands progrès en matière de réduction de la pauvreté, mais les obstacles mondiaux et les défis émergents menacent à la fois les progrès durablement réalisés en matière de développement et les progrès à venir. L'extrême pauvreté a baissé dans les pays bénéficiaires de l'IDA, passant de 49 % en 2002 à 31 % en 2015. Les progrès impressionnants réalisés à ce jour par plusieurs pays emprunteurs de l'IDA montrent que de nouveaux progrès sont possibles dans la réalisation des ODD. Néanmoins, il y a urgence à faire plus. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'IDA actuels est resté constant au cours des 10 dernières années, à environ 500 millions de personnes. Selon le document « *Pathways for Peace : approches inclusives de la prévention des conflits violents* », il y a eu plus de conflits violents que jamais au cours des 30 dernières années. Le monde est également confronté à la plus grande crise de déplacements forcés jamais enregistrée. Dans les pays bénéficiaires de l'IDA, la croissance économique s'est souvent accompagnée d'inégalités et a conduit à l'exclusion. Des disparités entre les sexes persistent dans la pauvreté, l'éducation et l'emploi. L'emploi pose des défis de taille dans les pays bénéficiaires de l'IDA : environ 20 millions d'emplois doivent être créés chaque année dans ces pays au cours de la prochaine décennie, rien que pour faire face au nombre croissant de jeunes hommes et femmes entrant sur le marché du travail.

Après des années de déclin, la faim connaît une recrudescence et a retrouvé son niveau d'il y a dix ans. Les pays emprunteurs de l'IDA sont parmi ceux qui sont le moins en mesure de s'adapter au changement climatique et, dans ces pays, les moyens de subsistance des pauvres et des plus vulnérables seront les plus affectés. En l'absence de mesures décisives, les chocs climatiques extrêmes pourraient exacerber le problème de la croissance et les défis démographiques, et pousser 100 autres millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030. À l'avenir, les perspectives économiques à court terme pour les pays IDA sont

difficiles, dans un contexte mondial incertain, ce qui se traduit déjà par un investissement en baisse et une demande extérieure faible en biens et services produits par les pays bénéficiaires de l'IDA. Pour aggraver ces problèmes, un nombre croissant de pays emprunteurs de l'IDA sont menacés de surendettement, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs et moins en mesure d'emprunter de manière durable pour répondre à leurs besoins de développement, notamment en capital humain. En l'absence d'action rapide sur les situations de risques et de vulnérabilités croissantes, les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et les retombées régionales et mondiales pourraient être sérieusement compromis.

- iii. Le prochain effort visant à accélérer les progrès en direction du double objectif de la Banque mondiale et des ODD nécessite un accès accru à un financement durable. Les pays bénéficiaires de l'IDA doivent renforcer la mobilisation des ressources nationales et attirer les investissements privés nationaux et étrangers avec des cadres, institutions et pratiques politiques robustes, mais l'accès à des financements concessionnels solides restera au cœur des perspectives de développement de ces pays. Un IDA19 disposant de ressources suffisantes peut jouer un rôle crucial dans la fourniture d'un tel financement. L'IDA peut également aider à rassembler et à mobiliser des ressources auprès de tiers, y compris du secteur privé, conformément à l'approche en cascade du Groupe de la Banque mondiale en matière de mobilisation de fonds pour le développement.

Consciente de la vulnérabilité croissante de nombreux pays IDA au regard de la dette, l'IDA est prête et bien placée pour aider les pays éligibles à ses ressources à renforcer la viabilité de leur dette, en coordination avec d'autres bailleurs de fonds pour le développement.

- iv. L'IDA a démontré son avantage comparatif quand il s'agit de relever les défis mondiaux et d'obtenir de bons résultats pour les pays. Au sein de la plus grande institution de développement du monde, l'IDA tire parti des forces et de l'expérience des autres institutions du Groupe, à savoir la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) — pour soutenir les pays bénéficiaires de l'IDA conformément à l'avant-projet du GBM. Le train de mesures concernant l'augmentation du capital du GBM conclu en 2018 renforce considérablement la capacité du GBM,

notamment en matière de soutien aux pays IDA et aux récents pays émancipés de l'IDA. Le modèle financier hybride de l'IDA offre un rapport qualité-prix inégalé, chaque dollar des contributions des partenaires apportant un soutien supérieur à 3 dollars des engagements pris par les pays bénéficiaires de l'IDA. Le modèle piloté par les pays de l'IDA garantit que la programmation est clairement axée sur les priorités de développement des pays éligibles aux ressources de l'IDA et sur la croissance nécessaire pour les atteindre. L'IDA s'intéresse également aux problèmes de développement les plus complexes et les plus obstinés, notamment le soutien aux biens publics mondiaux, la réduction des risques de fragilité, de conflit et de violence, la réduction de la dette, la promotion de l'intégration régionale et le renforcement de la gouvernance. En tant qu'institution d'apprentissage, l'IDA utilise activement les conclusions et les enseignements tirés de données probantes des évaluations pour sans cesse améliorer son efficacité. L'IDA effectue son travail avec ouverture et transparence, en veillant à ce que les donateurs, les clients et les citoyens puissent lui demander des comptes. Pour ces raisons, l'IDA est un partenaire de développement de choix, classé parmi les institutions les plus performantes par des réviseurs indépendants et parmi les partenaires les plus influents et les plus utiles par les dirigeants de pays en développement.

- v. Les délégués de l'IDA et les représentants des emprunteurs (les « participants ») ont défini le thème général de l'IDA19 comme suit : « À dix ans de l'horizon 2030 : croissance, ressources humaines et résilience ». La croissance entraîne la réduction de la pauvreté mais doit être à la fois inclusive et durable pour avoir un impact large et durable. Dans de nombreux pays emprunteurs de l'IDA, la croissance des revenus parmi les 40 % les plus pauvres est plus lente que la croissance moyenne du pays, ce qui nuit à la cohésion et à la stabilité sociales et risque de servir de levier aux situations de FCV. Il est tout aussi important de mettre l'accent sur la population, car le capital humain est la clé d'une croissance économique inclusive, du bien-être, de la résilience et de la réduction de la pauvreté. Accélérer la formation du capital humain constitue donc une tâche cruciale pour les pays emprunteurs de l'IDA cherchant à être compétitifs dans les économies de demain. Pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité, il faut également aider les pays bénéficiaires de l'IDA à renforcer leur résilience. Les pays se développent plus rapidement s'ils

peuvent éviter les chocs ou y être préparés quand ils surviennent. S'attaquer aux éléments catalyseurs de la FCV, renforcer les institutions pour la fourniture de services, l'inclusion et la responsabilité constituent des éléments essentiels pour les économies résilientes.

**vi.** L'IDA19 s'appuiera sur la robustesse et le caractère transformateur de l'IDA18, notamment sur les progrès réalisés dans le cadre de ses cinq thèmes spéciaux : emplois et transformation économique (JET), FCV, changement climatique, genre et développement, et gouvernance et institutions. Tout au long de l'IDA19, l'IDA continuera à poursuivre ses actions dans les domaines soutenus par l'IDA18 tout en intégrant les enseignements tirés de l'IDA18 afin d'intensifier ses résultats. Le train de mesures de politiques de l'IDA19 comprend un ensemble ambitieux d'engagements politiques qui aideront les pays bénéficiaires de l'IDA à aller de l'avant avec les progrès réalisés sur ces thèmes spéciaux critiques.

**vii.** Le train de mesures de politiques de l'IDA19 étendra encore sa portée en intégrant quatre questions transversales : la dette ; la technologie ; le capital humain ; et l'inclusion des personnes handicapées. Sans action décisive, la vulnérabilité croissante de la dette menace les perspectives et les ambitions de développement de nombreux pays emprunteurs de l'IDA et mérite donc une attention particulière. La technologie est en train de remodeler la nature du travail, de perturber les filières traditionnelles et de présenter de nouveaux défis et opportunités. En tant que tel, l'IDA19 aidera les pays IDA à créer des opportunités et à adopter des technologies transformatrices. L'investissement dans le capital humain — y compris les personnes handicapées, souvent touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, les catastrophes naturelles, les conflits et la violence, est au cœur de la prospérité partagée et du travail de l'IDA. L'IDA19 ira jusqu'à accroître les opportunités équitables pour les personnes handicapées.

**viii.** L'IDA19 propose un ensemble complet et sans précédent d'appui au développement dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Parmi certaines de ces caractéristiques figurent les suivantes :

**a. Un train de mesures ambitieux pour la création d'emplois.** L'IDA19 aidera les pays à adopter une approche globale et équilibrée de la transformation économique durable et inclusive. Elle facilitera les

investissements privés générateurs d'emplois, y compris dans les infrastructures accessibles et de qualité, en tant qu'éléments essentiels de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive. Elle contribuera également à créer des opportunités et des capacités pour les travailleurs et les entrepreneurs et à les mettre en rapport avec l'emploi. En outre, l'IDA19 contribuera à atténuer les facteurs incitatifs et attractifs en matière de migration économique en intégrant mieux l'optique de la migration dans la programmation par pays de l'IDA. Le guichet secteur privé permettra à la SFI et à la MIGA d'intensifier leurs investissements et de mobiliser les investissements du guichet du secteur privé dans les pays bénéficiaires de l'IDA.

**b. Une approche juste et incitative pour aider les pays à améliorer la viabilité de leur dette.** La future Politique

de financement du développement durable (SDFP) devrait renforcer la capacité des pays IDA à gérer leurs vulnérabilités liées à la dette et à les soutenir sur la voie du financement du développement durable. Elle sera d'une importance cruciale afin d'aider les pays bénéficiaires de l'IDA à renforcer la déclaration de la dette pour accroître la transparence et la responsabilité publique. L'IDA19 en fera plus sur la gestion de la dette, la transparence de la dette et la sensibilisation des créanciers en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres banques multilatérales de développement (BMD).

**c. Un soutien plus accru et mieux adapté aux situations de fragilité et de conflits (FCS).** La nouvelle enveloppe

allouée aux situations de FCV fournira un soutien accru — et plus personnalisé — aux pays en vue de faire face à une gamme de risques de FCV, assortie de fortes incitations et de responsabilités pour que les pays puissent faire face à l'axe visant les FCV. Il visera à renforcer l'engagement différencié de l'IDA en s'attaquant aux risques de fragilité liés à une inégalité accrue, au manque d'opportunités, à l'exclusion et à la perception d'injustice. Dans le cadre de l'axe de la prévention, l'IDA19 ira également jusqu'à lutter contre les facteurs régionaux de fragilité par le biais de programmes régionaux, notamment dans le Sahel, la région du lac Tchad et la Corne de l'Afrique.

**d. Renforcer l'intégration régionale.** Le guichet régional de l'IDA appuiera les investissements stratégiques et les réformes politiques facilitant l'intégration

régionale, notamment les infrastructures permettant une plus grande connectivité régionale, l'énergie, le commerce et l'économie numérique. L'IDA19 traitera également des problèmes qui affectent les biens publics mondiaux, tels que la réduction de la pollution de l'air et de l'eau, y compris les déchets marins, et la création d'opportunités de développement pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

**e. Un accent plus marqué sur la préparation aux crises et une réponse plus rapide aux crises prolongées.** Les engagements politiques de l'IDA19 soutiendront le renforcement de la résilience, y compris la préparation à une pandémie, et réduiront les risques de chocs climatiques sur la pauvreté et le capital humain. Le guichet de réponse aux crises (CRW) soutiendra les réponses rapides aux crises plus prolongées.

**ix.** Continuer à aider les petits États à atteindre leurs objectifs de développement. Fort de la hausse substantielle des crédits alloués par l'IDA18 aux petits États, l'IDA19 continuera d'apporter un soutien important aux petits États et visera à réaliser des économies d'échelle, à harmoniser les politiques, à renforcer l'état de préparation et la résilience aux crises et à faire face aux effets du changement climatique. Dans le cadre de l'IDA19, les petits États bénéficieront aussi fortement du renforcement du guichet régional, afin de soutenir les efforts d'intégration régionale susceptibles d'aider à élargir les marchés et à réaliser des économies d'échelle.

**x.** Les participants ont félicité la Moldavie et la Mongolie pour leurs progrès récents en matière de développement ainsi que pour leur émancipation de l'IDA à la fin de l'IDA18. À cet égard, ils ont pris note des engagements de la Direction dans le cadre du programme d'investissement du Groupe de la Banque mondiale, qui visait à rendre les ressources de la BIRD disponibles pour remplacer totalement le financement de l'IDA par les pays émancipés de l'IDA et les exempter de l'augmentation de la prime d'échéance de la BIRD pour deux cycles de reconstitution des ressources de l'IDA. Ils ont également noté que les pays émancipés de l'IDA conserveraient la possibilité sur les deux cycles de reconstitution suivant leur sortie, de réaffecter les ressources des projets annulés. L'accélération contractuelle des remboursements sera suspendue pour ces deux pays pendant la période de reconstitution de l'IDA19.

**xi.** Les résultats sont au cœur des travaux de l'IDA, et son système de mesure des résultats (RMS) sera encore amélioré au cours de l'IDA19. Le RMS est devenu un solide cadre de responsabilisation et de gestion qui contribue de manière significative au suivi des résultats et à l'apprentissage au niveau des pays, des programmes et des projets. Tout en maintenant la continuité avec l'IDA18 pour permettre un suivi à long terme, le RMS a été mis à jour pour l'IDA19 afin de s'aligner sur les priorités globales et institutionnelles, notamment les objectifs de développement durable, le projet sur le capital humain (HCP) et l'approche en cascade du Groupe de la Banque mondiale.

**xii.** Les participants ont souligné la nécessité d'une planification solide de la mise en œuvre pour garantir des résultats satisfaisants par pays, en particulier en ce qui concerne la nouvelle enveloppe consacrée aux situations de FCV, le guichet régional amélioré et la future politique de financement du développement durable (SDFP). S'appuyant sur les progrès et les enseignements tirés de l'IDA18, la Direction continuera d'assurer le suivi proactif de l'exécution du projet et de la qualité du portefeuille, et ce même si le profil de risque de l'IDA augmente, afin de générer des volumes de financement importants pour aider les clients à relever leurs défis de développement. La Direction fournira des points d'information sur les progrès dans la mise en œuvre, les défis et le développement du portefeuille, lors des réunions de printemps et des Assemblées annuelles du GBM et du FMI.

**xiii.** Conformément aux principes convenus dans le cadre de l'IDA18, les participants ont souscrit à l'effet de levier durable de l'IDA et ont souligné l'importance d'une solide adéquation des fonds propres dans le modèle financier hybride de l'IDA. Ils ont globalement souscrit à la recommandation de la Direction de mettre en œuvre un programme de protection de la valeur du capital de 15 milliards de dollars É.U. en tant que stratégie de gestion des risques, tout en notant qu'il était important de conserver la simplicité dans la communication du modèle de l'IDA aux parties prenantes. Les participants ont également demandé un examen du cadre d'adéquation des fonds propres de l'IDA par le biais de la revue à mi-parcours de l'IDA19.

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS

Les participants ont convenu d'un ensemble de recommandations de politiques et de mesures financières visant à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à atteindre le double objectif du Groupe de la Banque mondiale qui est de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée de manière durable dans les pays bénéficiaires de l'IDA. Ils ont noté que le train de mesures de politiques et financiers s'appuierait sur les engagements et les résultats des reconstitutions antérieures de l'IDA et renforcerait l'ambition d'aider les pays de l'IDA à progresser vers l'atteinte des objectifs du programme 2030 et à accroître l'efficacité et l'impact du soutien de l'IDA à l'IDA19.

**i. Emplois et transformation économique (JET) :** Les engagements visent à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à créer des marchés et à s'y connecter, à renforcer leurs capacités et à mettre les travailleurs en rapport avec des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

1. Les participants ont demandé que le GBM entreprenne des interventions dans 10 à 15 pays pour les aider à remédier aux goulets d'étranglement dans les secteurs à fort potentiel de création d'emplois et de transformation économique induites par le secteur privé, qui seront spécifiques à chaque pays et pourraient inclure des secteurs tels que l'agroalimentaire, la manufacture et autres. Les actions proposées par le GBM seront fondées sur des diagnostics, tels que les résultats du Diagnostic du secteur privé dans le pays (CPSD) et le diagnostic des emplois, et seront sélectionnées en accord avec les autorités du pays.

2. Les participants ont demandé qu'au moins 66 % des projets agricoles et agroalimentaires dans les pays bénéficiaires de l'IDA soutiennent la participation à des chaînes de valeur à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, en mettant les producteurs en rapport avec les marchés, en fournissant une assistance technique pour se conformer aux normes et réglementations internationales, en adoptant des technologies modernes, le soutien logistique et la réduction des coûts commerciaux.

3. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 15 pays de l'IDA à développer leurs villes principales et secondaires grâce à un ensemble intégré de mesures de soutien visant à créer des villes durables, inclusives et productives, axées sur les emplois et la transformation

économique (JET), notamment par le développement intelligent en matière de climat et le renforcement de la gestion des terres urbaines et le développement d'infrastructures favorables à la création d'emplois.

4. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider, dans 10 pays bénéficiaires de l'IDA, le développement et la modernisation d'infrastructures régionales (par exemple énergie et transports) et de réformes transfrontalières offrant un potentiel élevé de promotion des exportations, de productivité accrue et de mobilité de la main-d'œuvre.

5. Afin de combler le déficit d'infrastructure numérique, les participants ont demandé à l'IDA d'aider 25 pays de l'IDA à doubler leur pénétration du haut débit (16 sur le continent africain), dont huit dans les pays sans littoral, d'ici à 2023.

6. Les participants ont demandé à la SFI de chercher à accroître la part de ses engagements dans les pays touchés par la fragilité ou les conflits (FCS) au titre de l'IDA17 et les pays à faibles revenus (LIC) au titre de l'IDA17, pour porter de 10 à 15 % de ses engagements pour compte propre au cours du cycle de l'IDA19. Cet engagement est conditionnel à l'approbation des résolutions du Conseil relatives à l'augmentation du capital.

7. Les participants ont demandé que 50 % des projets relatifs à l'entrepreneuriat et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) intègrent des éléments de services financiers numériques et/ou d'entrepreneuriat numérique - et garantissent qu'ils tiennent compte des contraintes particulières rencontrées par les femmes et les personnes handicapées.

8. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 15 pays, dont au moins 12 des 30 États dont l'indice du capital humain est le plus faible, au moyen de programmes ou des politiques visant à améliorer les compétences et l'employabilité dans le but de fournir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, les contraintes différentielles auxquelles font face les jeunes hommes et femmes et les personnes handicapées.

9. Les participants ont demandé à l'IDA d'incorporer le JET dans tous ses programmes-pays et dans la conception des opérations, selon les besoins, en s'appuyant sur des diagnostics tels que les Diagnostics systématiques —pays et les CPSD, et reflétés dans tous les nouveaux Cadres de partenariat de pays (CPF) de l'IDA et Revues des performances et de l'apprentissage

(PLR), y compris une utilisation améliorée des indicateurs de résultats du JET. Le cas échéant, les programmes de pays de l'IDA et la conception des opérations s'appuieront sur des diagnostics de migration.

10. Sous le leadership des gouvernements des pays, les participants ont demandé à l'IDA de participer activement aux plateformes des pays afin de collaborer et de coordonner avec les partenaires et les parties prenantes (notamment les BMD, les institutions de financement du développement (DFI), les organismes bilatéraux et le secteur privé, etc.) dans au moins 10 pays emprunteurs de l'IDA en vue d'une vision cohérente et d'un ensemble d'actions pour le JET et de la mobilisation des finances du secteur privé.

11. Les participants ont demandé que tous les Diagnostic systématique pays (SCD) des pays IDA présentant un risque de surendettement modéré ou élevé tiennent compte de l'approche du pays en matière de financement durable de son développement.

12. Les participants ont demandé à l'IDA de mener 20 projets pilotes de transformation économique financés par l'IDA, pour estimer les emplois indirects et/ou induits. Ils ont demandé à la SFI de suivre les emplois directs et d'estimer le nombre d'emplois indirects associés à tous les investissements de la SFI au niveau du guichet du secteur privé (PSW). Dans la mesure du possible, les emplois déclarés seront ventilés par quintile le plus pauvre, par sexe, par les situations de FCS, par personnes handicapées et par nombre de jeunes.

13. Les participants ont demandé à l'IDA de travailler avec les institutions régionales sur le renforcement des capacités et des compétences, en plus de nouer des partenariats stratégiques avec au moins trois communautés économiques régionales (CER) afin de promouvoir les marchés régionaux et de développer les chaînes de valeur régionales.

**ii. Genre et développement :** les engagements visent à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à tirer parti des acquis des précédents cycles de l'IDA, à accélérer les investissements dans les ressources humaines, à créer des opportunités et à renforcer la résilience en adaptant les solutions aux principales lacunes, telles que l'accès à la santé en matière de procréation, à la santé, et dans la prévention et la réponse à la violence sexiste.

1. Les participants ont demandé que les opérations de financement de l'IDA19 soutiennent l'autonomisation des

femmes, notamment en leur offrant un meilleur accès à des soins de santé reproductive de qualité, aux soins au moment de l'adolescence, et aux soins de santé primaires dans au moins 15 des 30 pays ayant l'indice de santé le plus bas.

2. Les participants ont demandé qu'au moins 60 % des opérations de financement de développement des compétences numériques de l'IDA19 soutiennent l'accès des femmes à des emplois plus productifs, y compris en ligne.

3. Les participants ont demandé qu'au moins 30 % des activités d'infrastructure de l'IDA19 (transports, énergie et eau) prévoient des actions visant à créer des possibilités d'emploi pour les femmes occupant des emplois moyennement et hautement qualifiés dans ces secteurs.

4. Les participants ont demandé que toutes les opérations de financement de l'IDA19 pour le développement numérique soutiennent l'accès accru des femmes aux services numériques et à leur utilisation.

5. Les participants ont demandé qu'au moins 50 % des opérations de l'IDA19 assorties d'activités liées aux questions foncières dans : i) l'administration des terres ; ii) la reconstruction après le désastre et le relèvement résilient ; et iii) le développement urbain inclut des actions spécifiques pour renforcer les droits des femmes à la terre.

6. Les participants ont demandé à l'IDA19 d'aider au moins cinq pays IDA à investir dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, en fournissant des soins de santé sûrs, de qualité et inclusifs par le biais de systèmes de santé, et ce dans cinq pays afin de mettre en œuvre des protocoles de prévention et de réponse à la violence dans la politique pour des écoles inclusives et sûres.

**iii. Changement climatique :** les engagements visent à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à accroître les financements liés au climat et à approfondir davantage l'intégration du climat ; renforcer le soutien à l'adaptation et à la résilience ; générer un impact systémique au niveau des pays ; et faciliter la transformation économique par le biais de la transition résiliente.

1. Les participants ont demandé que la part des coûts liés aux avantages climatiques de l'IDA par rapport au total des engagements subisse une hausse d'au moins 30 % en

moyenne au cours de l'exercice budgétaire 2021–2023, dont au moins la moitié appuie les mesures d'adaptation.

2. Les participants ont demandé que toutes les opérations de l'IDA bénéficiant de plus de 20 % des avantages connexes pour le climat intègrent au moins un indicateur de résultats liés au climat afin de mettre davantage l'accent sur les résultats climatiques.

3. Les participants ont demandé à l'IDA d'élaborer de nouveaux indicateurs de résilience conçus pour inciter davantage à prendre des mesures d'adaptation au climat plus efficaces, notamment en améliorant la résilience des infrastructures au développement, et de les piloter dans 20 opérations de l'IDA.

4. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 25 pays à réduire les risques de chocs climatiques sur la pauvreté et les résultats en termes de capital humain en soutenant des programmes intégrant la protection sociale adaptative (ASP) dans les systèmes nationaux ou réduisant les menaces climatiques pour la santé.

5. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 15 pays IDA à mettre en œuvre et à mettre à jour de manière systématique les plans d'action nationaux relatifs au climat, y compris les contributions déterminées au niveau national (NCD), en coopération avec le partenariat pour les NCD pour tous les pays bénéficiaires de l'IDA, le cas échéant, définir des objectifs et/ou des indicateurs de résultats liés au climat ou basés sur les NCD dans les CPF.

6. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 15 pays de l'IDA à mettre en œuvre et/ou à mettre à jour leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (NBSAP) couvrant la diversité biologique terrestre et marine ou des plans d'action nationaux similaires par le biais de nouvelles activités soutenues par l'IDA au cours de l'IDA19.

7. Les participants ont demandé à l'IDA de faciliter la pénétration des énergies renouvelables dans les pays bénéficiaires de l'IDA dans le contexte de l'accès à l'énergie, de son abordabilité et de la sécurité, en mobilisant des financements concessionnels pour le climat et des investissements publics et privés pour une capacité de stockage de cinq gigawatts (GWh), et indirectement en facilitant le soutien politique en faveur de la production, de l'intégration et de l'infrastructure permettant au moins dix gigawatts (GW) d'énergie

renouvelable dans les pays bénéficiaires de l'IDA. Ce soutien couvrirait tous les types d'énergie renouvelable en réseau, hors réseau et distribuée.

**iv. Fragilité, conflit et violence :** Les engagements visent à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à s'assurer que l'IDA19 apporte aux pays touchés par la fragilité ou les conflits (FCS) éligibles aux ressources de l'IDA un soutien plus large et plus personnalisé qui prend en charge les facteurs clés des FCV, adopte une approche régionale en matière de fragilité, renforce le capital humain à long terme dans des environnements fragiles et améliore l'efficacité opérationnelle de l'IDA dans le domaine des FCS éligibles aux ressources de l'IDA.

1. Les participants ont demandé que tous les CPF, les Notes d'engagement dans les pays (CEN) et les PLR des pays IDA et FCS décrivent comment le programme du GBM, en collaboration avec les partenaires concernés, aborde les facteurs défavorisant les FCV et les sources de résilience, sur la base de diagnostics tels que les évaluations de risque et de résilience (RRA) ou d'autres évaluations FCV. Dans le même ordre d'idées, les participants ont demandé que chaque évaluation de risque de défaillance / analyse de vulnérabilité intègre des recommandations pertinentes sur le plan opérationnel.

2. Les participants ont demandé qu'au moins trois programmes régionaux (y compris au Sahel, dans la région du lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique) soient élaborés et mise en œuvre et qu'ils soient éclairés par les RRA régionales et se concentrent sur l'atténuation des principaux risques de fragilité et de sécurité pour l'environnement afin de promouvoir l'engagement au sein du nexus sécurité et développement.

3. Les participants ont demandé qu'au moins 20 portefeuilles de pays IDA FCS soutiennent l'amélioration de la prestation de services dans le secteur social (santé, éducation et protection sociale), en mettant l'accent sur la nécessité de s'attaquer aux contraintes différentielles auxquelles sont confrontés les hommes et les femmes, les garçons et les filles et les personnes handicapées.

4. Les participants ont demandé que, d'ici la revue à mi-parcours de l'IDA19, l'IDA procède à un examen systématique de la politique en matière de réfugiés et des environnements institutionnels dans les pays éligibles au Guichet des communautés hôtes et des

réfugiés depuis leur éligibilité initiale, afin de mieux soutenir la création des opportunités de développement économique pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans ces pays.

5. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider à renforcer la capacité de 50 % de pays FCS à utiliser des outils numériques adaptés au terrain pour la collecte et l'analyse de données géolocalisées, et d'appliquer cette technologie pour améliorer la mise en œuvre et la coordination des projets.

6. Les participants ont demandé à la Direction de mettre en œuvre l'enveloppe consacrée aux situations de FCV afin de fournir un soutien amélioré et personnalisé aux pays IDA FCS. En outre, l'IDA déploiera au moins 150 employés supplémentaires de grade GE ou +, y compris des consultants sous contrats de longue durée, dans les bureaux IDA FCS et à proximité, pour desservir lesdits pays.

**v. Gouvernance et institutions :** les engagements visent à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à s'attaquer aux priorités de gouvernance en termes de qualité institutionnelle, notamment la faible capacité institutionnelle, de ressources limitées et d'incitations politiques mal alignées qui ont un impact négatif sur le développement économique, tel que le ralentissement de la croissance, une faible prestation des services gouvernementaux et des mécanismes limités permettant aux citoyens de demander des comptes à leur gouvernement.

1. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 25 pays de l'IDA à mettre en œuvre une approche intégrée et programmatique visant à accroître la transparence de la dette en élargissant la couverture de la dette publique dans les analyses de viabilité de la dette et/ou en soutenant les réformes en matière de transparence de la dette, y compris les obligations en matière de déclaration de dette pour accroître la transparence.

2. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 25 pays de l'IDA à renforcer les évaluations des risques budgétaires et la capacité de gestion de la dette en renforçant le suivi des risques budgétaires et/ou en mettant en œuvre des stratégies de gestion de la dette.

3. Les participants ont demandé à l'IDA d'appuyer la mise en œuvre de programmes qui soutiennent les efforts des pays IDA dont les recettes fiscales restent inférieures à 15 % du produit intérieur brut (PIB) en vue d'obtenir une

augmentation moyenne non pondérée du ratio impôts sur le PIB d'un point sur le cycle de trois ans de l'IDA, dans le cadre des efforts collectifs déployés avec les partenaires.

4. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 20 pays à identifier les contraintes de gouvernance pour le développement, le financement et la réalisation d'investissements dans des infrastructures de qualité, en accordant une attention particulière à la préparation de projets, aux marchés publics, aux considérations environnementales et sociales et à l'intégrité, afin de faciliter l'adoption des politiques et/ou réglementations visant à améliorer la gouvernance des infrastructures dans la majorité d'entre elles.

5. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 15 pays IDA ayant l'indice du capital humain le plus faible afin d'améliorer la durabilité du financement du capital humain, en mettant notamment l'accent sur la réalisation de la couverture sanitaire universelle et l'obtention de bons résultats d'apprentissage pour tous, à travers: i) l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques; et ii) l'alignement plus efficace des dépenses sur le financement intérieur et les ressources extérieures de manière durable.

6. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 12 pays IDA à adopter des solutions GovTech universellement accessibles.

7. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 25 pays de l'IDA à mettre en œuvre des plans de préparation à une pandémie par le biais d'interventions (notamment le renforcement des capacités institutionnelles, l'assistance technique, les prêts et les investissements).

8. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins cinq pays à mener des évaluations exhaustives des flux financiers illicites et à préparer des plans d'action. Ils ont également demandé à l'IDA d'aider au moins 20 pays l'IDA à prendre des mesures de politiques liées aux flux financiers illicites (FFI), telles que l'amélioration de l'accès aux informations sur les bénéficiaires effectifs et la sensibilisation relative à l'adoption du système automatique d'échange d'informations pour réduire l'évasion fiscale.

9. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 50 % des pays emprunteurs de l'IDA à mettre en place des systèmes de passation de marchés en ligne et à analyser

les données des passations de marchés afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques et d'atténuer les risques de corruption.

10. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 50 % des pays emprunteurs de l'IDA à créer et à renforcer des plateformes leur permettant de nouer le dialogue avec de multiples parties prenantes, notamment des femmes et des groupes vulnérables, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques visant à renforcer la participation, la responsabilisation et la réactivité du public.

11. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider au moins 95 % des pays IDA en situation de FCS (avec des portefeuilles actifs) à créer et/ou renforcer les fonctions gouvernementales essentielles en vue de s'attaquer aux facteurs déterminants des FCV.

12. Les participants ont demandé à l'IDA d'aider 30 pays IDA, y compris ceux ayant des opérations statistiques en cours, d'aider les institutions à renforcer leurs capacités afin de réduire les faiblesses dans la disponibilité des données de base pour l'élaboration de politiques reposant sur des bases factuelles, notamment la ventilation par sexe et les personnes handicapées.

## **vi. Ajustements des volumes et conditions de l'assistance de l'IDA**

1. Les participants ont accepté les modifications suivantes aux allocations de fonds de l'IDA :

- a) mise en place d'un système d'incitation destiné à promouvoir de meilleures mesures de gestion de la dette, conformément au prochain programme d'amélioration de la viabilité de la dette du programme de développement durable ; et
- b) introduction d'une approche sur mesure visant à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à travers le spectre des FCV, via l'enveloppe consacrée aux FCV.

2. Les participants ont convenu de: i) revoir à la hausse le guichet régional pour le porter à la somme de 7,6 milliards de dollars É.U., ce qui permettra d'accroître les ressources destinées à l'intégration régionale de toutes les régions ; ii) d'introduire des instruments de financement de la politique de développement dans le guichet régional ; iii) de soutenir le financement du guichet régional pour les opérations pays par pays qui démontrent clairement les retombées transfrontalières positives de la lutte contre

les pandémies, les catastrophes naturelles et l'adoption de technologies innovantes ; et iv) de soutenir le financement sous conditions de crédit des organisations régionales solvables au moyen de garanties solides pour s'assurer que ces interventions bénéficient exclusivement aux pays de l'IDA.

3. Les participants ont convenu d'étendre le guichet de réponse aux crises (CRW) pour soutenir le ralentissement des épidémies et de l'insécurité alimentaire. Les participants ont approuvé une enveloppe proposée du CRW de 2,5 milliards de dollars É.U. avec la possibilité de procéder à des ajustements lors de la revue à mi-parcours de l'IDA19 si des ressources supplémentaires sont nécessaires pour la réponse aux crises.

4. Les participants ont convenus de maintenir le guichet de passage à l'échelle au titre de l'IDA19 avec une allocation de 5,5 milliards É.U. correspondant à un nombre réduit de pays pouvant utiliser ses ressources non concessionnelles.

5. Les participants ont convenu que la Moldavie et la Mongolie vont sortir de l'IDA d'ici la fin de l'IDA18 et que l'accélération contractuelle pour ces pays serait suspendue sur la période de l'IDA19.

6. Les participants ont pris note des engagements pris par la Direction dans le cadre de l'augmentation du capital du Groupe de la Banque mondiale, qui visait à mettre les ressources de la BIRD à disposition pour remplacer totalement le financement de l'IDA pour les pays émancipés de l'IDA et à les exempter de l'augmentation de la prime d'échéance de la BIRD pour deux cycles de reconstitution. En conséquence, les participants ont convenu de mettre fin à la fourniture d'un soutien transitoire exceptionnel aux pays émancipés de l'IDA au terme de l'IDA18.

7. Les participants se sont félicités de l'approbation par les plénipotentiaires de la proposition de la Direction de se prévaloir de la clause d'accélération incluse dans les accords juridiques relatifs aux crédits ordinaires et aux crédits mixtes depuis 1987 pour les pays ayant obtenu leur sortie de l'IDA au terme de l'IDA17 (Bolivie, Sri Lanka et Vietnam).

8. Les participants ont convenu de disposer de 1 milliard de dollars de ressources pour soutenir l'apurement des arriérés des pays au cours de l'IDA19. Ils ont également demandé à la Direction de fournir un point sur l'utilisation et les plans de réaffectation de ces ressources au moment de la revue à mi-parcours.

9. Les participants se sont mis d'accord sur le maintien du PSW dans le cadre de l'IDA19 avec une allocation de ressources [d'un montant de 2,5 milliards de dollars É.U.] pour permettre à la SFI et à la MIGA de renforcer et de mobiliser davantage les investissements du secteur privé dans les pays éligibles aux PSW.

10. Les participants ont convenu de prévoir une période transitoire pour les pays qui entrent dans la catégorie des « ni BIRD ni IDA (gap countries) » ou qui sont retirés de la liste des pays FCS. Ils ont également convenu d'autoriser le recours aux ressources du PSW pour soutenir des interventions programmatiques dans lesquelles un maximum de 20 % du total des investissements soutenus par un tel programme pourrait être situé en dehors des pays éligibles aux PSW.

11. Les participants ont encouragé la Direction à continuer d'explorer de nouveaux instruments dans le cadre de la facilité en monnaie locale et de la facilité de financement mixte pour renforcer les prêts en monnaie locale dans les pays éligibles aux PSW pour l'IDA19 d'ici la fin de l'IDA18. La Direction rendra également compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre plus étendue du PSW lors de la revue à mi-parcours de l'IDA19. Ils se sont également félicités de la décision de la SFI d'améliorer la transparence des informations sur les projets relevant du PSW en divulguant le montant de la subvention destinée aux projets du PSW avec une lettre de mandat signée après le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

12. Les participants ont convenu que le guichet régional et le guichet des communautés d'accueil et des réfugiés seraient gérés comme une enveloppe régionale de biens publics afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité de l'affectation des ressources d'un guichet à un montant maximum de [USD 0,5 milliard] avant la Revue à mi-parcours de l'IDA19.

13. Les participants ont convenu que les conditions de prêt applicables au titre de l'IDA18 seraient maintenues sous IDA19. Les participants ont également demandé une analyse approfondie du financement en monnaie locale avant la fin de l'IDA18, dans le but d'élaborer une proposition lors de la Revue à mi-parcours de l'IDA19, et d'en discuter.

## **vii Reconstitution des ressources de l'IDA**

1. Les délégués de l'IDA ont recommandé que des contributions d'un montant de 23,5 milliards de dollars É.U.) soient versées de manière à permettre une

reconstitution totale de 82 milliards de dollars É.U.) au titre de l'IDA19.

2. Les délégués de l'IDA ont souligné que les contributions substantielles en dons resteraient un élément clé du cadre financier de l'IDA, permettant ainsi d'obtenir un effet de levier de manière soutenable. La concessionnalité demeurant au cœur du financement de l'IDA, ils ont pris note de la hausse du financement estimé par l'IDA sous forme de dons dans l'IDA19.

3. Les délégués de l'IDA ont souligné qu'il importait de fournir leurs instruments d'engagement le plus tôt possible pour permettre à l'IDA de prolonger les subventions au début de la période de l'IDA19.

4. Les délégués ont recommandé que le coût de l'allégement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de l'apurement des arriérés dans l'IDA19 soit couvert par la reconstitution des ressources de l'IDA19, le premier étant financé par les contributions des partenaires et le second par le report de l'apurement des arriérés non utilisés des ressources tirées de l'IDA18 et des contributions additionnelles des partenaires.

5. Les délégués ont reconnu qu'il importait que les partenaires renforcent leurs engagements de financement en ce qui concerne la reconstitution distincte de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) afin de soutenir le volume total des autorisations d'engagement au titre de l'IDA19.

6. Les délégués ont approuvé la poursuite des prêts concessionnels des partenaires (CPL) dans l'IDA19. Ils ont également souscrit aux principes de garantie de la transparence, de l'égalité de traitement, de l'additionnalité (c'est-à-dire d'éviter les substitutions) et de la protection de la viabilité financière à long terme de l'IDA. Ils ont reconnu que les contributeurs aux prêts concessionnels bénéficieraient d'une reconnaissance, d'une répartition et d'une attribution de droits de vote fondées sur les « dons » du prêt, conformément au Cadre d'action du CPL convenu. Ils se sont félicités de la possibilité offerte aux CPL de figurer dans quelques devises éligibles, en plus de celles du panier de DTS.

7. Les représentants ont souligné l'importance des transferts de la BIRD vers l'IDA pour marquer la solidarité entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale. Dans ce contexte, les Délégués ont noté l'approche fondée sur une formule pour les transferts de la BIRD, qui

est de nature dynamique et tient dûment compte de la viabilité financière et de la suffisance des fonds propres de la BIRD. Ces types de transferts seraient soumis à l'approbation annuelle du Conseil des gouverneurs de la BIRD après examen des besoins en matière de conservation des réserves.

8. Bien que les transferts de la SFI à l'IDA soient suspendus après l'IDA18, les transferts de revenus devraient être redéployés pour soutenir les activités élargies de la SFI dans les pays bénéficiaires de l'IDA, ce qui renforcerait l'engagement direct de la SFI dans les pays IDA.

## **RECONSTITUTION DES RESSOURCES AU TITRE DE L'IDA19 82 MILLIARDS DE DOLLARS É.U.**

### **Ce que signifient 82 milliards de dollars É.U. :**

#### **23,5 milliards de dollars É.U. de contribution des donateurs**

+3 % d'augmentation en terme réel

+2 % d'augmentation par tête en termes d'aide concessionnelle de l'IDA

+15 % d'augmentation des enveloppes par pays, y compris les pays fragiles et ceux confrontés à la violence et aux conflits

+27 % d'augmentation des ressources destinés aux pays en situation de fragilité et de conflit (FCS)

+11 % d'augmentation de ressources IDA par tête dans les pays en situation de fragilité et de conflit

+51 % d'augmentation en terme nominal des ressources du guichet régional

+12 % d'augmentation de ressources pour les réfugiés et les communauté hôte

### **Ce que signifient 82 milliards de dollars É.U. :**

Plus de 53 milliards de dollars É.U. pour l'Afrique

Plus de 7 milliards de dollars É.U. pour le Sahel et 10 milliards de dollars É.U. pour la Corne de l'Afrique

5,7 milliards de dollars É.U. pour la Facilité Supplémentaire

2,5 milliards de dollars É.U. consacrés à l'augmentation des investissements du secteur privé dans les environnements difficiles, en particulier les FCS, avec le concours de la SFI et de la MIGA

2,5 milliards de dollars É.U. pour le Guichet de réponses aux crises

### **Un soutien fort à l'IDA19 de la part des partenaires anciens et nouveaux :**

52 donateurs ont fait des promesses de dons (contre 48 à Yogyakarta pour l'IDA18)

3 nouveaux pays membres donateurs (Angola, Equateur, et Azerbaïdjan)

3 pays donateurs non membres (Uruguay, Bahreïn, Bulgarie)

### **Plusieurs donateurs ont fait des efforts supplémentaires pour l'IDA19 :**

15 donateurs pour le scénario élevé moyen

11 au-delà du scénario élevé

9 entre le scénario réel et le scénario élevé moyen

10 autres

## UNE ENVELOPPE GLOBALE A LA HAUTEUR DES AMBITIONS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

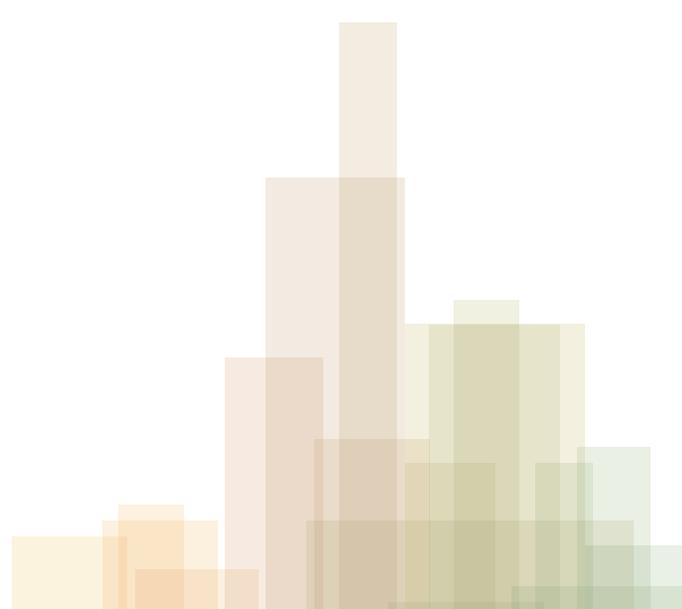
	<b>IDA 18</b>	<b>IDA19</b>
<b>Financements concessionnels</b>	<b>63,6</b>	<b>73,8</b>
<b>I - Allocation de base par pays</b>	<b>52,4</b>	<b>60,5</b>
<b>Pays FCS/FCV</b>	<b>14,7</b>	<b>18,7</b>
Dont Enveloppe consacrée aux pays FCV	4,7	7,5
<b>Non-FCV</b>	<b>37,7</b>	<b>41,8</b>
<b>II - Guichets</b>	<b>11,1</b>	<b>13,3</b>
Régional	5,0	7,6
Com. hôtes et réfugiés	2,0	2,2
Réponses aux crises	3,0	2,5
Régularisation des arriérés	1,1	1,0
<b>Financements non concessionnels</b>	<b>9,0</b>	<b>5,7</b>
Mécanisme de financement complémentaire (SUF)	6,2	5,7
Appui transitoire	2,8	
<b>PSW</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>
<b>Total</b>	<b>75,0</b>	<b>82,0</b>
<b>Hors Appui transitoire</b>	<b>72,2</b>	<b>82,0</b>
Dons	16,7	23,5
Part des montants concessionnels de l'IDA	58 %	59 %
Montant Total reconstitution	49 %	53 %

N.B: les montants sont en milliard de dollars É.U.

## PRINCIPALES INNOVATIONS DE L'IDA19

<p><b>LES ALLOCATIONS FINANCIÈRES CONSACRÉES À LA FRAGILITÉ, AUX CONFLITS ET À LA VIOLENCE (FCV) ONT ÉTÉ CONSOLIDÉES POUR RÉPONDRE AVEC UNE PLUS GRANDE AGILITÉ AUX BESOINS DES PAYS IDA CONFRONTÉS À DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES DE FCV.</b></p> <p><b>L'ENVELOPPE FAIT PARTIE DE L'ALLOCATION DE BASE.</b></p>	<p><b>ENVELOPPE FINANCIÈRE CONSACRÉE A LA FRAGILITÉ, AUX CONFLITS ET À LA VIOLENCE (FCV)</b></p> <p>Les différents guichets de la fragilité ont été consolidés en une enveloppe comprenant trois types de problématiques, à savoir la fragilité (f), les conflits (c) et la sortie de conflit :</p> <p>L'allocation pour la prévention et la résilience (PRA) pour un soutien accru aux pays exposés à un conflit de haute intensité ou à une violence à grande échelle. La PRA sera un outil clé du pilier 1 (prévention):</p> <p>L'allocation pour le maintien des services essentielles en situations de crise et de conflit (RECA) vise à maintenir l'engagement de l'IDA dans les conflits de haute intensité. La RECA sera un outil clé du pilier 2 (rester engagé dans les situations de conflit).</p> <p>L'allocation de redressement (ou <i>turn around allocation</i> en anglais (TAA)) appuiera les pays sortant d'une période de conflit, de crise sociopolitique ou de désengagement ; de plus, elle offre la possibilité de poursuivre des réformes. La TAA sera un outil essentiel du pilier 3 (sortir de la fragilité et renforcer la résilience).</p> <p>En guise de complément à l'enveloppe consacrée aux FCV, le guichet des communautés d'accueil et des réfugiés (WHR) soutiendra le pilier 4 (atténuer les externalités et les impacts des FCV). Ce guichet est le reflet de l'ancien sous-guichet régional destiné aux réfugiés avec quelques modifications mineures.</p>
<p><b>LA SDFP VISE À INCITER LES PAYS À EMPRUNTER DE MANIÈRE DURABLE ET À PROMOUVOIR LA COORDINATION ENTRE L'IDA ET LES AUTRES CRÉANCIERS EN APPUI AUX EFFORTS DES PAYS.</b></p>	<p><b>LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (SDFP)</b></p> <p>Un nouvel instrument dénommé <i>politique de financement du développement durable</i> (SDFP) a été créé en remplacement de la politique d'emprunt non-concessionnel (NCBP)</p> <p>La nouvelle politique de gestion de la dette repose sur deux piliers :</p> <p>Le programme de renforcement de la soutenabilité de la dette (DSEP) : dans le cadre de ce programme, les allocations des pays à risque modéré de surendettement seront assujetties à une réserve de 10 % tandis que celles des pays à haut risque de surendettement, ou DEJA surendettés, feront l'objet d'un gel de 20 %. Les pays peuvent avoir accès à ces montants gelés après avoir mis en œuvre un ensemble d'actions de politique et de performance retenus de manière conjointe</p> <p>Le programme de sensibilisation des créanciers : une action collective robuste entre les pays emprunteurs, les créditeurs et les partenaires au développement.</p>
<p><b>LE PROGRAMME RÉGIONAL VISE À PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT PAR LE BIAIS D'APPROCHES RÉGIONALES, EN FOURNISSANT UN FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE POUR LES INVESTISSEMENTS ET ACTIVITÉS RÉGIONAUX.</b></p>	<p><b>PROGRAMME RÉGIONAL DE L'IDA</b></p> <p>Au cours du cycle de l'ida19, le programme régional connaît une hausse significative de l'enveloppe de financement ainsi qu'un certain nombre d'ajustements, comme indiqué ci-dessous :</p> <p>Des appuis budgétaires régionaux pour la mise en œuvre des réformes et politiques régionales seront accordés aux pays IDA qui disposent d'un cadre politique commun permettant une coordination et le séquençage des réformes.</p> <p>Des crédits seront octroyés aux organisations régionales ayant la capacité de rembourser des crédits, à des conditions de crédit.</p> <p>Des subventions seront accordées aux organisations régionales pour la mise en œuvre de projets régionaux ou pour renforcer la capacité des entités régionales en vue de soutenir les priorités régionales stratégiques.</p> <p>Un soutien aux biens publics mondiaux et à l'éligibilité des projets menés au niveau d'un seul pays mais démontrant des retombées transfrontalières positives</p> <p>Un renforcement de l'approche régionale dans les trois régions prioritaires - le Sahel, la Région du lac Tchad et la Corne de l'Afrique - sera essentiel pour répondre aux besoins des plus démunis.</p>

<p><b>LA BOÎTE À OUTILS DE L'IDA POUR FAIRE FACE AUX CRISES</b></p> <p><b>COUVRE DIFFÉRENTS TYPES DE VULNÉRABILITÉS, ALLANT DU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE EN AMONT AUX INTERVENTIONS POST-CRISE.</b></p>	<p><b>ÉTAT DE PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX CRISES</b></p> <p>L'IDA19 mettra davantage l'accent sur le renforcement de la résilience.</p> <p>Le CRW prend en compte des réponses plus précoces aux crises plus lentes, à savoir les épidémies et l'insécurité alimentaire</p> <p>L'IDA s'engage à aider au moins 25 pays dans la mise en œuvre de plans de préparation aux pandémies par le biais d'interventions ciblées (thème spécial gouvernance et institutions)</p> <p>Le programme régional appuiera des projets concernant un seul pays mais ayant des retombées transfrontalières, dans les domaines de la prévention des catastrophes naturelles et des pandémies</p> <p>L'IDA aidera au moins 25 pays à réduire les risques de chocs climatiques sur la pauvreté et les conséquences sur le capital humain, en appuyant des programmes intégrant la protection sociale dans les systèmes nationaux. (thème spécial : changements climatiques).</p>
<p><b>IDA19 MARQUE UN PIVOT VERS PLUS D'IMPACT OPÉRATIONNEL, NOTAMMENT EN METTANT L'ACCENT SUR DES INTERVENTIONS PLUS TRANSFORMATRICES ET CRÉATRICES D'EMPLOIS PORTÉES PAR L'IMPULSION DU SECTEUR PRIVÉ.</b></p>	<p><b>EMPLOI ET TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE</b></p> <p>Ce thème spécial de l'IDA repose sur deux piliers :</p> <p>La création de marches et la création de liens entre eux, en mettant l'accent sur les réformes des infrastructures essentielles et les conditions d'un investissement privé riche en emplois</p> <p>Le renforcement des capacités des travailleurs à tirer parti des nouvelles possibilités d'accès aux emplois et à accroître leur revenu, notamment par des investissements dans le capital humain et une meilleure protection sociale.</p> <p>Le thème spécial du JET sera intégré aux stratégies-pays et mettra à contribution l'approche « un seul groupe de la banque mondiale », en exploitant un plus grand nombre d'instruments du groupe de la banque mondiale et en mettant à profit les collaborations stratégiques avec des partenaires de développement tels que le pacte du G20 avec l'Afrique.</p> <p>Enfin, le développement d'une économie numérique dynamique et inclusive, permettant une plus grande intégration via les chaînes de valeurs mondiales, une infrastructure de qualité pour alimenter les entreprises et les mettre en rapport avec les marchés</p>



## DIX CHOSES À SAVOIR DE L'IDA

L'Association internationale de développement (IDA) est la principale source de financements concessionnels pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se trouvent en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,3 milliard de personnes.

Avec la ratification des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, ainsi que l'adoption d'un accord historique à Addis Abeba sur les moyens de mobiliser les financements nécessaires à leur réalisation, la communauté internationale s'est dotée d'une nouvelle feuille de route visant à mettre fin à la pauvreté à l'horizon 2030. L'IDA a vocation à jouer un rôle central dans cette mission, en permettant de mobiliser des milliers de milliards de dollars vers ces investissements indispensables — auprès des secteurs public et privé, à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale — et de concrétiser les ODD par des actions pilotées par les pays.

En tant que principale source de financements concessionnels, l'IDA est reconnue comme une institution mondiale capable d'entraîner des transformations comme aucun pays donateur ne pourrait le faire à lui seul. Voici pourquoi :

1. L'IDA est chef de file dans la lutte contre les grands problèmes planétaires. Qu'il s'agisse de promouvoir l'adaptation au changement climatique ou de créer des emplois pour faciliter la réinsertion sociale des ex-combattants, l'IDA rassemble les énergies de tous pour gérer des problèmes difficiles dans l'intérêt général et contribuer à rendre le monde plus sûr. Elle aide les pays à

trouver des solutions qui transforment véritablement le paysage du développement—depuis l'introduction d'innovations agricoles sans précédent qui ont affranchi de la famine des millions de personnes en Asie du Sud dans les années 70 jusqu'à l'œuvre de pionnier menée par l'Association dans des domaines tels que l'allègement de la dette ou l'élimination progressive de l'essence contenant du plomb.

2. L'IDA s'engage sur le long terme. Elle reste dans un pays après le départ des caméras, en privilégiant la croissance à long terme et la capacité à pérenniser les résultats.

3. Là où les plus pauvres sont laissés pour compte, en raison de leur « non-rentabilité », l'IDA s'investit. L'IDA offre une dignité et une vie de qualité à des centaines de millions de pauvres en leur permettant d'avoir accès à l'eau potable, à l'électricité et à des équipements sanitaires.

4. L'IDA crée un monde meilleur pour les filles et les femmes. Elle s'emploie à lutter contre les discriminations sexuelles en scolarisant les filles, en aidant les femmes à accéder au crédit pour créer de petites entreprises et donc en contribuant à améliorer les perspectives économiques de familles et de communautés entières.

5. En coopération avec les autres institutions du Groupe de la Banque mondiale, l'IDA met en œuvre une approche intégrée du développement. Elle aide à créer des environnements propices au changement et où le secteur privé peut stimuler l'investissement.
6. L'IDA est un leader mondial en matière de transparence, et les évaluations indépendantes dont elle fait l'objet sont d'une rigueur inégalée parmi les organisations internationales. Depuis la création de l'Indice de transparence de l'aide en 2010, l'IDA a toujours figuré dans la catégorie de performance la plus élevée, se classant au premier rang des banques multilatérales de développement.
7. Depuis 2010, l'aide financière de l'IDA a permis à 769 millions de personnes de bénéficier de services essentiels dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la population, notamment des vaccins administrés à plus de 300 millions d'enfants. Elle a contribué à améliorer l'accès d'une centaine de millions de personnes à des services d'approvisionnement en eau. Elle a permis de recruter ou de former 13 millions d'enseignants, et de construire ou d'améliorer plus de 146 000 kilomètres de routes.
8. Selon l'évaluation conduite en 2018 par le Centre pour le développement mondial et la Brookings Institution, l'IDA est, comparé aux autres donateurs, l'un des bailleurs d'aide au développement les plus performants au monde, en raison de ses faibles coûts administratifs, du caractère plus prévisible de ses apports d'aide et de la taille relativement plus importante des projets qu'elle finance. Une enquête réalisée en 2017 par AidData auprès des décideurs de 126 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire classe la Banque mondiale au 1<sup>er</sup> rang parmi 56 donateurs bilatéraux et institutions multilatérales, en raison de son influence dans l'orientation de l'action publique des pays en développement. Selon ce rapport, l'efficacité de l'action de la Banque mondiale est sans commune mesure avec son coût.
9. Premier pourvoyeur de fonds multilatéral en termes de volumes alloués, l'IDA est l'une des principales sources de financement pour les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures dans les pays pauvres, qui revêtent une très grande importance au regard des Objectifs de développement durable.
10. L'IDA a fourni au total 54 milliards de dollars d'allègements de dettes au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

# INTERVIEW DE PHILIPPE LE HOUEROU, ET ANTOINETTE SAYEH, CO-PRESIDENTS DE L'IDA19



## ENTRETIEN AVEC PHILIPPE H. LE HOUEROU<sup>1</sup>

**Le Bulletin du Bureau de l'Administrateur (BBA) :** Monsieur le Co-président, merci d'avoir accepté de nous accorder cet entretien. Vous avez été Directeur de la mobilisation des ressources, Vice-président de la Banque mondiale chargé du financement concessionnel et des partenariats de 2006 à 2009 et à ce titre, vous avez conduit la reconstitution des ressources de l'IDA14 et de l'IDA15, quels sentiments vous inspire votre statut de co-président de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19 ?

**M. Philippe Le HOUEROU (PLH) :** C'est vrai que mon association avec l'IDA remonte à l'IDA 14, j'étais d'abord Directeur, ensuite Vice-président de l'IDA et maintenant Co-président. J'aurais donc joué différents rôles dans les reconstitutions de l'IDA14 et de l'IDA15 et maintenant l'IDA19. Ce sont différents rôles mais chaque rôle a son importance pour la reconstitution des ressources de l'IDA.

Une initiative importante lancée au cours de l'IDA13 et renforcée durant l'IDA14 est l'implication des pays récipiendaires. Je m'étais aperçu à l'époque, il y a maintenant 15 ans, que pour les bailleurs de fonds, tels que l'Allemagne ou le Japon, discuter uniquement avec l'équipe de IDA n'était pas suffisant et que la présence des pays récipiendaires, lors des discussions pouvait être un vecteur puissant. Les représentants des donateurs viennent des Ministères des Finances des pays donateurs et pour leur permettre de mieux décider, il est important de présenter plus de détails sur l'impact de IDA sur le terrain. Le fait d'écouter les représentants des pays récipiendaires lors de ces discussions constitue un facteur clé de réussite. Je suis heureux de constater aujourd'hui que leur rôle a évolué et s'est renforcé lors de l'IDA19 quand tous les gouverneurs d'Afrique, d'Asie du Sud et autres, bref pour tous les pays récipiendaires ont écrit des lettres, passé des coups de fil et organisé des réunions, jusqu'au plus haut niveau. Nous avons vu également certains Chefs d'État lors de leurs voyages en Europe, aux États-Unis, ou au Japon, indiquer l'importance de l'IDA dans le développement de leur pays.

L'implication des récipiendaires est donc un facteur très important. Je m'excuse de prendre un peu plus de temps sur cet aspect, mais c'est un élément fondamental. La reconstitution des ressources de l'IDA ne repose pas uniquement sur l'équipe de l'IDA ; c'est un exercice beaucoup plus complexe qui implique fortement les pays récipiendaires car ils sont les meilleurs avocats de la cause IDA. Je peux vous assurer qu'avoir un des représentants des pays IDA dont la voix porte haut et fort est pour moi quelque chose de fondamental. Ce n'est pas nouveau, mais au fur et à mesure des reconstitutions, cette voix se fait de plus en plus clair, est de mieux en mieux articulée, et est de plus en plus écoutée. C'est un très bon signe pour le futur.

<sup>1</sup> M. Le Houérou est Directeur Général de la Société financière internationale (IFC) depuis 2016 et Co-président des négociations de la 19<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA). Pour cet Économiste cumulant plus de trois décennies d'expérience dans la finance internationale et les problématiques de développement, « l'IDA est plus que jamais un partenaire vital de développement ».

**BBA : Vous venez effectivement de souligner comment l'IDA a évolué. Pouvez-vous expliquer pour nos lecteurs, les grands changements que vous avez notés entre cette reconstitution et celle que vous avez organisé il y a dix ans.**

**PLH :** Effectivement, l'IDA a évolué sur plusieurs volets. Il y a d'abord une évolution géographique : De nombreux pays se sont émancipés de l'IDA et sont devenus des pays à revenus intermédiaires. Ceci veut dire plus de ressources pour l'Afrique car c'est là qu'il y a le plus de pays IDA. Environ deux tiers des ressources de l'IDA vont maintenant en Afrique. Nous voyons également de plus en plus de pays fragiles où il est plus difficile d'opérer et où les Gouvernements ont des problèmes de capacités. C'est d'ailleurs pourquoi au cours de l'IDA 19 l'un des grands sujets portait sur les États fragiles et affectés par les conflits. Intervenir dans ces pays pose un grand défi, mais se révèle en même temps très critique car la pauvreté extrême est de plus en plus concentrée dans ces pays-là. Il faut donc absolument trouver le *modus operandi* pour améliorer la situation des citoyens dans ces pays malgré les conditions souvent difficiles.

Il y a également une évolution au niveau des bailleurs. Nous avons assisté à l'entrée de nouveaux bailleurs de fonds. Certains ont juste contribué à hauteur 1 million de dollars mais chaque dollar compte. On a vu de plus en plus de pays qu'on appelle dans le jargon de la Banque mondiale, Part II, des pays en voie de développement, qui deviennent de plus en plus des contributeurs et je crois que cette tendance va continuer.

Il faut bien évidemment garder les bailleurs de fonds traditionnels. Pendant très longtemps, la grande majorité des fonds venait des pays membres du G7 et c'est important qu'ils continuent à contribuer parce que ces ressources constituent une très grosse partie des fonds de l'IDA cela inclut un certain nombre de petits pays surtout d'Europe. Leur contribution par tête d'habitant est très importante. Il faut reconnaître que mettre l'argent dans une organisation internationale est toujours difficile parce que ces ressources ne sont pas liées à un pays donné. L'on ne peut distinguer les fonds qui viennent de la Suisse de ceux de la Suède ou de l'Allemagne. Cependant, ces bailleurs ont été très généreux pendant très longtemps, il ne faut surtout pas les perdre.

Il faut aussi continuer à encourager de nouveaux bailleurs des pays en voie de développement qui ont fait beaucoup de progrès et qui maintenant commencent à contribuer. Certains, y compris la Corée du Sud, ont tenu des discours assez émouvants pendant la séance de mobilisation des ressources, indiquant par exemple qu'après avoir bénéficié des ressources de l'IDA pendant 40 ans 50 ans ; ils en sont à présent des donateurs . Je trouve que ces messages sont très forts.

Enfin, le dernier point que j'aimerais souligner porte sur la composante dons de cette reconstitution, notamment les 23,5 milliards qui multipliés par 3,5 font les 82 milliards annoncés. Sans ces dons, il est très difficile de faire de la concessionnalité. C'est très important pour les pays fragiles. En effet, la décision d'octroyer le financement en dons ou en prêts repose sur la capacité du pays à rembourser ses dettes. Donc cet élément dons est très important pour les pays fragiles parce qu'il y a souvent une corrélation entre le statut d'États fragiles et la faiblesse de la soutenabilité de la dette. Pour être parfaitement clair, sans les 23,5 milliards de dollars d'engagement des bailleurs, on n'aurait pas pu mobiliser les 82 milliards de dollars. C'est aussi simple que ça.

**BBA : Le « Guichet Promotion du secteur privé », l'une des innovations phares de l'IDA18 a été reconduite sous IDA19. L'instrument a-t-il réussi à pénétrer les marchés difficiles, notamment les pays fragiles, pour lesquels il a été créé ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?**

**PLH :** En fait ce guichet est en réalité plusieurs sous-guichets, couvrant la bonification du taux d'intérêt, la garantie et aussi la capacité d'offrir des solutions en monnaies locales dans les pays où il n'y a pas des marchés des capitaux locaux. Il y a donc quatre fenêtres en tout, trois pour IFC et une pour la MIGA.

Au niveau de IFC, nous n'avons pas l'habitude de faire du financement mixte (*blended finance*) et il a fallu revoir complètement la gouvernance de l'Institution et faire un travail énorme en interne au niveau des opérations pour comprendre le produit et savoir l'appliquer. Il fallait donc être très prudent et très sélectif. Nous avons par exemple rejeté deux projets sur trois ! Je voulais que la justification économique soit très claire. Je ne voulais pas que ce soit juste de la bonification du taux d'intérêt pour pouvoir conclure le projet, mais qu'il y ait une raison économique derrière l'utilisation de l'instrument, soit les défaillances du marché ou soit des externalités positives.

Au niveau des opérations et aussi au niveau des services en charge de l'évaluation des risques, il fallait repenser la façon de faire les projets. Et cela a pris un peu de temps au démarrage. Il était important que le personnel puisse se familiariser avec le produit et avec la philosophie derrière le produit et l'argumentation économique. A présent, notre personnel s'est approprié l'instrument et sait comment l'utiliser. Nous avons donc commencé assez lentement mais le pipeline évolue de manière exponentielle, ce qui est rassurant. Bien sûr le pipeline exponentiel ne signifie pas que tous les projets seront financés à la fin ; mais c'est quand même un signe que nous sommes sur la pente ascendante et je suis confiant. C'est pourquoi, j'ai même proposé aux Représentants des donateurs (IDA Deputies) qu'une évaluation du PSW (Guichet Promotion du secteur privé) sera faite à la revue à mi-parcours de l'IDA19, c'est-à-dire dans deux (2) ans. Cette évaluation permettra de faire le point sur ce qui a été bien fait, ce qui n'a pas marché. Elle permettra de tirer les leçons du guichet PSW et éventuellement d'améliorer cet instrument dans le futur.

Cette évaluation est importante car je voudrais que l'outil soit permanent. Je ne veux pas changer une institution juste pour trois ans mais la projeter sur 10 à 15 ans ! Et pour conserver notre guichet pour le secteur privé au-delà des trois ans, il faut que les bailleurs de fonds soient rassurés que les ressources sont bien utilisées aussi bien en termes de volume que de qualité. Voilà comment je vois ce guichet du secteur privé, qui je pense est une bonne et très importante innovation

Le dernier point que j'aimerais ajouter est le suivant : Le PSW n'est pas un substitut au capital. Beaucoup de gens confondent le PSW, qui est un outil d'atténuation du risque (de-risking) avec le capital. L'utilisation du swap, une solution en monnaie locale dans un projet réduit le risque mais l'on a toujours besoin du capital pour financer les projets bénéficiant du PSW.

**BBA : Donc à vous entendre cet outil pourra atteindre son plein potentiel sous le cycle de l'IDA19 ?**

**PLH :** Absolument ! Nous sommes déjà bien avancés dans l'opérationnalisation et vous le verrez au cours de la deuxième partie de cette année fiscale. Mais je préfère être rigoureux car je mise sur le long terme.

**BBA : Monsieur le Vice-président, vous êtes à la tête de IFC depuis plus de 3 ans. Parlez-nous des innovations opérées sous votre leadership conformément à votre vision. Qu'avez-vous en perspectives pour nos pays ?**

**PLH :** Je vais commencer par la dernière question, c'est-à-dire les perspectives. Mon objectif est de faire plus dans les pays pauvres. Pourquoi ? Parce que c'est là qu'on a le plus besoin d'investissements privés. Par exemple : On ne peut pas créer 1, 3 millions d'emplois chaque mois en Afrique subsaharienne avec le secteur public uniquement. Ce n'est pas possible ! C'est mathématiquement impossible ! Il faut donc un secteur privé qui se développe et pour cela il faut investir. Mon objectif est de tripler nos engagements actuels dans les pays IDA et c'est un changement énorme.

Malgré l'augmentation de nos moyens en Afrique le montant annuel de nos investissements stagne depuis 10 ans. Et je me suis demandé pourquoi ? A mon avis, il faut adopter une nouvelle approche qui consiste à résoudre une équation à deux variables. Vous pouvez avoir le financement mais si en face vous n'avez pas de projets bancables, l'équation n'a pas de solution. Pour ce faire, nous avons besoin d'un changement d'approche au sein de IFC. Passer du mode réactif au mode proactif et c'est pourquoi la nouvelle devise que j'ai lancée il y a 3 ans s'intitule : « *Creating Market, Creating Opportunity* » ou encore « créer les marchés, créer les opportunités ». « Créer » pour moi veut dire être proactif. Ne pas considérer les marchés comme tels, mais plutôt essayer de les façonner pour donner un plus grand rôle au secteur privé. Ça veut aussi dire, qu'il faut créer les projets là où c'est nécessaire au lieu d'attendre uniquement que les investisseurs viennent à nous. IFC s'engage à présent à produire les études de faisabilité et à aller à la recherche d'investisseurs potentiels. Et cette approche m'a été inspirée par le succès de la stratégie du « *scaling solar* », qui est un projet que nous avons conçu pour ensuite rechercher les investisseurs.

Nous avons commencé premièrement par rassurer le Conseil d'administration que IFC a un impact sur le développement et que cet impact est mesurable. Nous avons donc développé le « *Anticipated Impact Measurement and Monitoring (AIMM) system* », un système de mesure et de suivi de l'impact prévisionnel, et nous avons créé une nouvelle vice-présidence économique en charge d'évaluer et de noter chaque projet en fonction de son impact sur le développement sur une échelle de 0-100 et de son taux interne de rendement financier.

J'ai également changé une organisation dominée par les secteurs, en mettant plus d'accent sur les solutions aux problèmes selon une approche régionale et pays. On a donc changé la structure de nos opérations et créé des vice-présidences régionales.

L'autre nouvelle approche introduite se situe au niveau des stratégies pays, qui n'existaient pas auparavant puisque lorsqu'on est réactif et qu'on attend qu'un client vous approche avec un projet, une stratégie n'est pas nécessaire.

À partir du moment où on décide d'être proactif et qu'on crée des projets, il est important de s'assurer que l'on possède une bonne compréhension des problèmes de développement du pays, sous l'angle, bien sûr, du secteur privé. Cette approche a permis pour la première fois à IFC d'avoir une grande influence sur les stratégies du Groupe de la Banque mondiale.

IFC a maintenant des stratégie-pays et je peux dire que le personnel a fait un énorme travail, car parti de rien, nous avons à présent des stratégies de très bonne qualité et le cœur de cette stratégie est une matrice que j'appelle « *If-Then* ». Il s'agit de dire aux Gouvernements « si vous vous engagez dans telles réformes, nous pouvons attirer le secteur privé à hauteur de telle montant » et cela change la dynamique dans les relations entre IFC et les Gouvernements. Par le passé, IFC travaillait avec le secteur privé mais engageait très peu le Gouvernement. Si vous voulez investir dans l'infrastructure, le secteur financier, ou encore l'agriculture, il est important de travailler avec le Gouvernement pour identifier les réformes nécessaires pour développer la participation du secteur privé, de façon proactive. Cette stratégie est basée sur un diagnostic du secteur privé, appelé « *country private sector diagnostic* ». Il s'agit d'un travail analytique détaillé des secteurs, au-delà du « *Doing Business* ». Par exemple, la stratégie-pays des Philippines en cours de discussion actuellement au Conseil d'Administration est très différente de celle d'il y a 4 ans grâce aux apports de la stratégie de IFC.

Être plus proactif, plus stratégique, générer des projets est un changement fondamental. Mais nous avons également besoin de l'augmentation de capital. Je suis prêt à prendre plus de risques mais en même temps il faut que IFC soit financièrement solide. Je suis prêt à faire plus, de manière différente mais tout en assurant la meilleure qualité.

**BBA : Monsieur le Directeur Général, vous êtes un homme très occupé et je voudrais donc vous remercier d'avoir pris sur votre temps pour éclairer nos lecteurs sur l'IDA et sur IFC. Le mot de la fin ?**

**PLH :** Merci de me donner cette chance d'expliquer avec mes propres mots et félicitations au Bulletin qui est excellent ! D'une manière générale, ce Bureau a apporté un grand soutien à ma nouvelle stratégie et à nos opérations. Donc un grand merci ! Nous avons besoin de ce genre de soutien. Ce n'est pas facile de changer une organisation qu'elle soit publique ou privée et c'est important de savoir qu'il y a des actionnaires qui nous soutiennent, et nous encouragent. Vous ne pouvez pas savoir combien c'est important, non seulement pour la Direction, mais également pour tout le personnel de IFC. Une fois de plus, merci beaucoup.



## ENTRETIEN AVEC ANTOINETTE SAYEH<sup>2</sup>

**Le Bulletin du Bureau de l'Administrateur (BBA) : Bonjour M<sup>me</sup> Antoinette SAYEH. Merci infiniment d'avoir accepté cette interview. La quatrième réunion de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19 vient de s'achever. Pouvez-vous partager vos impressions générales ?**

**Antoinette SAYEH (AS) :** La reconstitution des ressources au titre de l'IDA19, qui a duré un an, a été couronnée de succès, avec l'adoption d'un ensemble d'engagements stratégiques solides et une enveloppe financière importante d'un montant de 82 milliards de dollars EU pour fournir des prêts et des subventions aux pays les plus pauvres du monde au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023. Avec le thème central « Perspective 2030 : investir dans la croissance, le capital humain et la résilience », l'ensemble des engagements stratégiques couvrant les cinq thèmes particuliers (emplois et transformation économique (JET) ; fragilité, conflit et violence ; genre et développement ; changement climatique ; et gouvernance et institutions) et les quatre domaines transversaux (dette, capital humain, technologie et handicap), l'ensemble des engagements stratégiques de l'IDA19 renforce la capacité de la Banque à aider les pays bénéficiaires de l'IDA à surmonter les principales contraintes et les risques croissants qui pèsent sur leurs objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté. Les domaines prioritaires du thème particulier « emplois et transformation économique », ceux du thème « fragilité, conflit et violence », ainsi que le soutien aux programmes régionaux renforcé, positionnent tous bien la Banque pour intensifier ses interventions et son appui en Afrique, qui devrait recevoir plus de 53 milliards de dollars EU dans le cadre de l'IDA19. Les investissements de l'IDA dans les États fragiles et touchés par un conflit (FCS) et les petits États insulaires augmenteront respectivement de plus de 25 % et d'environ 10 %. L'agenda du changement climatique, le renforcement de la prévention et du mécanisme de réponse aux crises, ainsi que le renforcement de l'appui au programme régional sont tous autant d'innovations pertinentes pour l'ensemble des pays membres de l'IDA.

<sup>2</sup> Antoinette Monsio SAYEH est chercheur émérite au Centre pour le Développement Mondial (*Center for Global Development, CGD*) depuis novembre 2016 et Coprésidente de la 19<sup>e</sup> reconstitution de l'Association internationale de développement (IDA19), le Fonds de la Banque mondiale pour les plus pauvres. De Juillet 2008 à août 2016, elle a été directrice du Département Afrique, ou elle a contribué aux renforcements des relations entre le FMI et les états membres de l'Afrique subsaharienne. En tant que Ministre des Finances du Libéria de janvier 2006 à juin 2008, alors que le pays sortait d'un conflit, elle a aidé le gouvernement à élaborer sa première stratégie de réduction de la pauvreté ; apurer ses arriérés envers ses créanciers multilatéraux, atteindre le point de décision au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à négocier l'annulation de la dette avec le Club de Paris, ce qui a notablement consolidé les finances publiques du gouvernement. Avant de rejoindre le cabinet du Président Ellen Johnson Sirleaf, M<sup>me</sup> Sayeh a travaillé pour la Banque mondiale pendant 17 ans, notamment en tant que Directrice des opérations pour le Bénin, le Niger et le Togo ; Économiste principale pour le Pakistan et l'Afghanistan ; Conseillère à la vice-présidence des opérations ; et Assistante du Directeur général du Groupe de la Banque mondiale. M<sup>me</sup> Sayeh a également occupé des postes de conseillère économique au sein du ministère des Finances et de la Planification du Libéria. M<sup>me</sup> Sayeh est titulaire d'un Baccalauréat en Économie du Swarthmore College et d'un Doctorat en relations économiques internationales de la Fletcher School de la Tufts University.

**BBA : Quelles sont les trois à cinq choses que vous considérez comme éléments de succès des négociations de l'IDA19 ? Si vous deviez mettre en relief quelques résultats potentiellement transformationnels, quels seraient-ils et quelles sont les innovations les plus importantes de l'IDA19 ?**

**AS :** Le succès de l'IDA19 nécessite la mise en œuvre de l'ensemble de tous les engagements stratégiques. Toutefois, je voudrais souligner l'importance cruciale des innovations et domaines que cet ensemble d'engagements met en évidence : l'enveloppe spécifique dédiée aux pays en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV) ; la nouvelle politique d'endettement ; le renforcement de l'action régionale ; et l'ambitieux agenda de l'emploi et la transformation économique (JET). La pauvreté étant de plus en plus concentrée dans les FCS, la disponibilité d'une enveloppe spécifique dédiée aux FCV, combinée à l'accent mis sur l'approche régionale, a le potentiel de réduire le nombre de personnes extrêmement pauvres dans les pays membres de l'IDA, en dessous du nombre actuel de 500 millions de personnes. En outre, l'accent mis sur la soutenabilité de la dette dans le contexte d'un renforcement des liens entre la politique d'endettement et les priorités futures de transformation économique (approche renforcée du JET) peut se traduire par des résultats potentiellement transformationnels sous la forme d'une augmentation de l'emploi et d'une réduction de la vulnérabilité de la dette.

**BBA : Que pensez-vous de la nouvelle politique d'endettement de l'IDA (dénommée politique de financement du développement durable-SDFP) en cours de discussion ? Comment renforce-t-elle la capacité des pays à gérer leur dette plus efficacement ? Quels sont les principaux éléments de cette politique d'endettement et quels sont selon vous les préoccupations qui restent à prendre en compte ?**

**AS :** En introduisant une allocation incitative ou « mise de côté » et en renforçant la sensibilisation des créanciers dans le contexte de l'approche multidimensionnelle (AMP) de la Banque et du FMI, la future Politique de financement du développement durable (SDFP) est une entreprise élogieuse visant à contenir la vulnérabilité accrue de la dette qui menace les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Bien qu'elle soit très prometteuse pour soutenir les pays membres de l'IDA dans cette direction, on ne doit pas s'attendre à ce que cette nouvelle politique, à elle seule, puisse résoudre tous les problèmes liés à la dette et certainement pas du jour au lendemain. La lutte contre la vulnérabilité de la dette dans les pays membres de l'IDA est un processus en cours de réalisation, mais pour un certain temps.

Il ne faut donc pas avoir des attentes irréalistes de changement significatif à court terme dans la mise en œuvre de la SDFP. Malgré tout, il s'agit de toute évidence d'une politique bien conçue et mûrement réfléchie qui a reçu l'appui et l'adhésion des pays donateurs et des représentants des pays emprunteurs lors des discussions sur la reconstitution. Sous réserve de l'appropriation par les autorités nationales, les actions de politiques spécifiques à mettre en œuvre et dont la réalisation libérerait les allocations de « mise de côté » pourraient inclure des mesures pour améliorer la capacité de gestion de la dette. Le renforcement de la capacité de gestion de la dette est également un objectif de l'approche multidimensionnelle (AMP) et est soutenu par deux engagements stratégiques du thème particulier de la gouvernance et des institutions. Emprunts à taux concessionnelles, transparence accrue de la dette, gestion des risques budgétaires et renforcement de la collaboration avec les créanciers seront tous pris en compte par la nouvelle politique d'endettement (SDFP), à partir des données et informations découlant de l'Analyse de la viabilité de la dette (AVD) d'un pays. Bien que la politique ne traite pas et ne puisse pas traiter des chocs externes qui sont également une source importante de vulnérabilité de la dette dans de nombreux pays membres de l'IDA, les mesures stratégiques de l'IDA19 dans leur ensemble accordent une importance considérable à la croissance et à la résilience pour atténuer l'impact de ces chocs.

**BBA : En tant qu'ancienne Ministre des Finances d'un pays post-conflit, estimez-vous que les solutions proposées dans le cadre de cette nouvelle politique d'endettement puissent modifier de manière significative la trajectoire de la dette dans un pays comme le vôtre ; ou plus généralement dans les pays fragiles ou touchés par des conflits (FCS) ? Quelles sont les principales contraintes auxquelles vous avez été confronté et comment la nouvelle politique d'endettement aurait-elle été utile pour y remédier ?**

**AS :** Au moment de parvenir à un accord sur la SDFP, les participants aux discussions sur l'IDA19 ont souligné l'importance de trouver le bon équilibre entre la nécessité de protéger les pays fragiles et celle de renforcer les mesures d'incitations pour mieux gérer la dette. Je pense que la quête pour cet équilibre peut certainement aider à garantir la disponibilité de financements désespérément nécessaires pour la reconstruction et le développement dans les États fragiles ou sortant d'un conflit. L'accent mis sur la transparence accrue de la dette, l'amélioration des statistiques de la dette et le renforcement de la gestion de la dette est particulièrement important pour les FCS (y compris le Libéria), compte tenu de la faiblesse de leurs institutions. Pendant mon mandat en qualité de ministre des finances, notre principal défi consistait à apurer notre stock d'arriérés accumulé pendant des années et à bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTe), en vue de libérer des ressources pour financer notre développement et sortir de la fragilité. Bien que l'apurement des arriérés soit pris en compte séparément dans le paquet de l'IDA19 et que l'accès à l'allègement de la dette des PPTe soit traité séparément, les aspects sur la transparence de la dette, les statistiques de la dette et la gestion de la dette de la SDFP nous auraient tous été très utiles en ce moment-là.

**BBA : Y a-t-il des enseignements que vous voudriez partager en tant que Co-présidente des négociations sur la reconstitution des ressources de l'IDA19 ? Comment évaluez-vous la qualité et l'ampleur de l'engagement des pays emprunteurs de l'IDA19 tout au long du processus de reconstitution des ressources de l'IDA19 ? Selon vous, quels sont les points forts et les défis auxquels l'ont peut-être confronté dans le cadre des engagements avec les pays emprunteurs durant le processus ?**

**AS :** Le poste de Coprésident externe est une innovation relativement nouvelle dans le processus de reconstitution, car je ne suis que le deuxième. Créé pour amplifier les points de vue de tous les participants et pour aider à galvaniser les plénipotentiaires de l'IDA vers le consensus, la sensibilisation régulière, l'écoute et le dialogue sont essentiels à cette fonction. Une bonne connaissance de la Banque et une familiarité avec les questions clés qui pourraient être couvertes par la reconstitution sont également importantes. J'ai eu la chance de connaître la Banque de l'intérieur et de l'extérieur, en tant qu'ancien membre du personnel et Directeur de la Banque, mais également en tant qu'ancien client de la Banque au Libéria (ministre des finances) et en tant que partenaire de la Banque en qualité de Directeur du Département Afrique du FMI. Et j'ai suivi de très près les questions sur l'endettement pendant une bonne partie de ma carrière. Je pense que la crédibilité est venue avec tout cela et – avec le travail pour établir et renforcer la confiance des participants et de la Direction – a été très utile pour ma fonction de Coprésident. Nous avons eu la chance d'avoir un bon groupe de représentants d'emprunteurs très actifs et qui se fait entendre, avec une forte présence aux réunions. Je crois que leur stratégie visant à articuler et à coordonner leurs points de vue a contribué à mettre en avant leurs besoins spécifiques et, en particulier, à faire avancer l'agenda du JET. Les représentants des pays emprunteurs ont joué un rôle important, stratégique et pragmatique lors des discussions sur les engagements stratégiques. Ils peuvent également argumenter de manière convaincante et avec crédibilité sur la nécessité d'une mobilisation forte et c'est bien ce que nous avons pu atteindre. C'est pour moi un insigne honneur et un privilège d'avoir travaillé avec eux, et avec les donateurs pour mener à bien la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19.

## RELATIONS DU BUREAU AVEC NOS PAYS

### Visite du Président Faustin Archange TOUADERA à Washington

Le 5 décembre 2019, S.E. le Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine (RCA), a rencontré M. Axel van TROTSENBURG, Directeur Général de la Banque mondiale, au siège de l'institution à Washington.

Cette rencontre avait pour but de remercier la Banque mondiale pour les appuis multiformes qu'elle apporte à la RCA depuis la période de transition, et de faire le point de la mise en œuvre du Plan national de reconstruction et de consolidation de la paix. Le Chef de l'État centrafricain était accompagné du Gouverneur de la Banque mondiale pour la RCA, M. Felix MALOUA, Ministre de l'économie, de la Planification et de la Coopération internationale, et de M. Henri Marie DONDRA, Ministre des Finances et du Budget. De son côté, le Directeur Général de la Banque mondiale était entouré notamment de M<sup>me</sup> Diarietou GAYE, Directrice de la Stratégie et des Opérations pour la Région Afrique, et de M. Jean-Christophe CARRET, Directeur des opérations pour le Burundi, la RCA, la République Démocratique du Congo, et la République du Congo.

Souhaitant la bienvenue au Président de la République, M. van TROTSENBURG a indiqué que c'est toujours un plaisir pour la Banque d'accueillir un dirigeant africain dans la mesure où l'Afrique est le principal partenaire de la Banque. La visite d'un pays comme la RCA est particulièrement bien appréciée eu égard aux défis auxquels le pays est confrontés. Il a ajouté que c'était la bonne période pour rendre visite à la Banque car les négociations pour la 19<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'IDA arriveront à terme la semaine suivante. Il s'agit donc là d'une bonne manière de se faire rappeler à l'attention de la Banque.

Prenant la parole, le Président de la République a indiqué que sa visite est placée sous le signe de la reconnaissance à la Banque pour tous les efforts qu'elle déploie à l'endroit de la RCA. La RCA est en train de sortir de la longue période de crise qu'elle a connue, grâce à la résilience de son peuple mais aussi à l'appui de la Banque mondiale qui est le principal, sinon le seul bailleur de fonds du pays. Il a rappelé l'accroissement substantiel des ressources dont son pays a bénéficié au titre de l'IDA18 et exprimé l'espoir que l'IDA19 sera encore meilleur. Il a exprimé son soutien et son encouragement à la Banque pour une reconstitution record des ressources au titre de l'IDA19. Le montant de plus de 800 millions de dollars É.U. investi actuellement par la Banque en RCA dans les différents secteurs



M. Axel van TROTSENBURG et le Président Faustin Archange TOUADERA

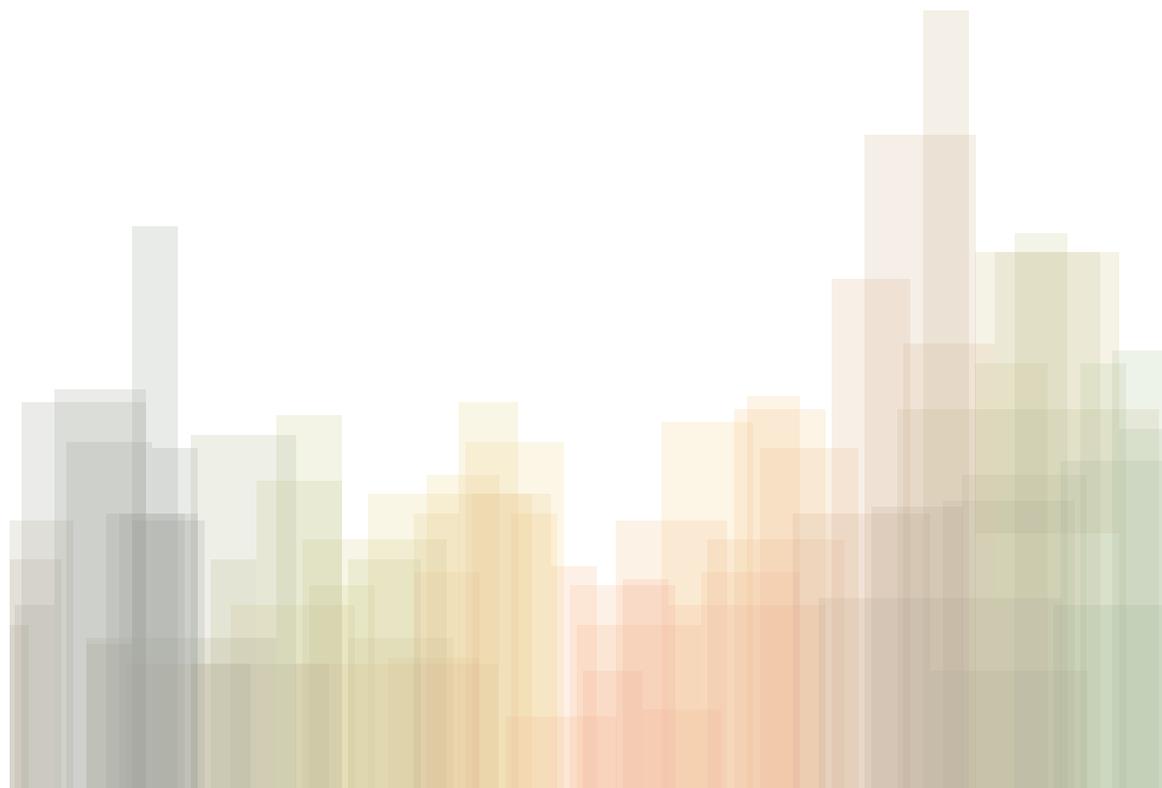
est utile et commence à apporter des changements importants dans les conditions de vie des populations. Cependant, beaucoup reste à faire pour renforcer les conditions nécessaires à la création de plus d'emplois pour les jeunes et à la réduction substantielle de la pauvreté qui est à la base de la crise centrafricaine. C'est pour cela que l'accord de paix a été signé au début de l'année 2019 avec 14 groupes rebelles. La poursuite de l'appui de la Banque est plus que jamais cruciale non seulement pour installer définitivement la paix, mais aussi pour la mise en œuvre du programme du Gouvernement pour la relance de l'économie. Ce programme inclut le capital humain, le renforcement de l'économie numérique, et l'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer le secteur privé.

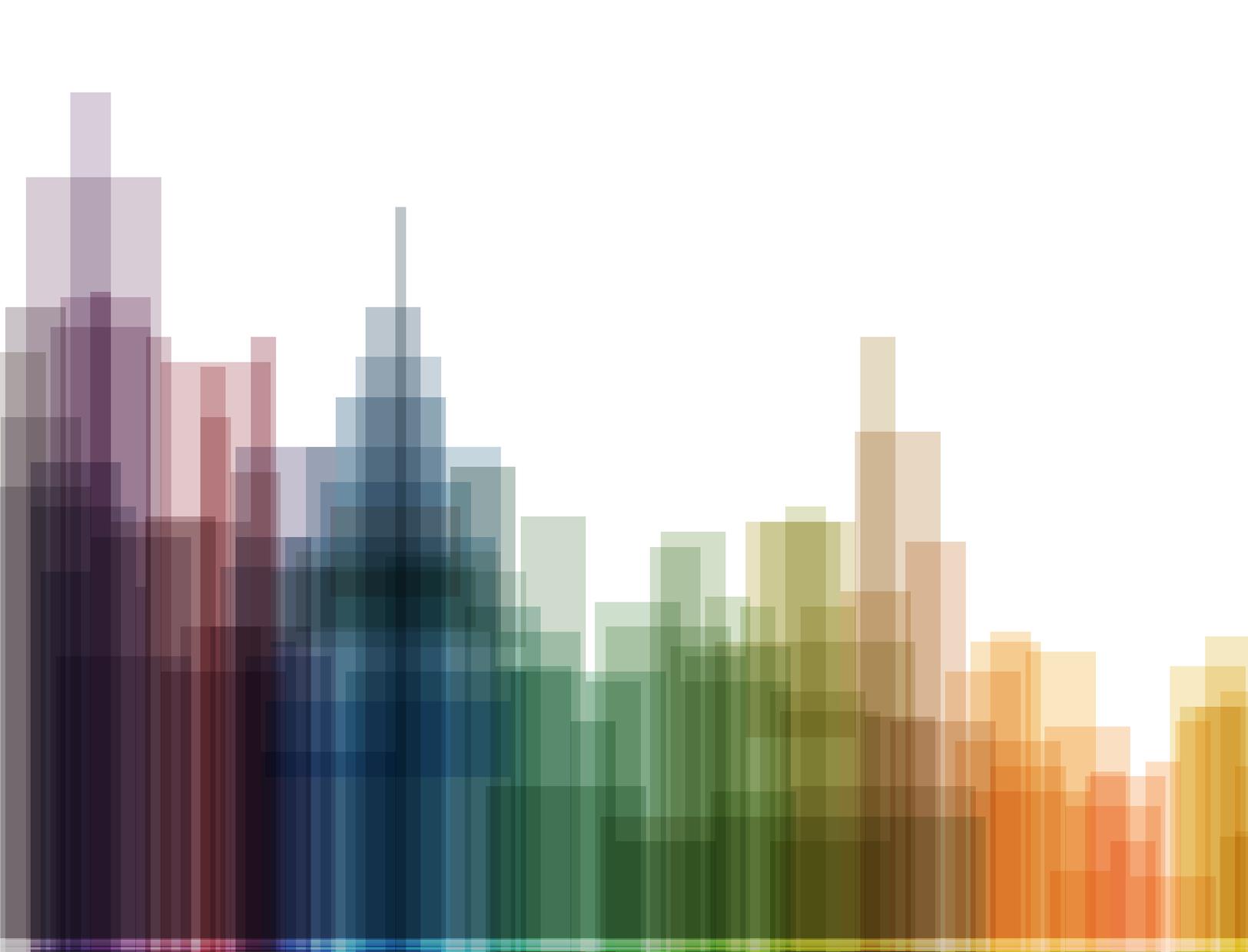
Dans sa réponse, le Directeur Général de la Banque a rassuré le Chef de l'État que la Banque sera toujours aux côtés de la RCA pour continuer de relever les défis qui subsistent. Il a demandé au Gouvernement centrafricain de mettre en avant dans ses efforts de relance de l'économie, les deux mots d'ordre que sont l'ambition et l'exécution. Il a demandé à la RCA de mettre l'accent non seulement sur les ressources ordinaires de l'IDA mais aussi sur les différents guichets. Il a indiqué au Chef de l'État que le thème de l'emploi, qui constitue une des préoccupations de la RCA, est un des thèmes spéciaux de l'IDA19, promu notamment par l'Administrateur représentant la RCA au Conseil d'administration de la Banque, M. Jean-Claude TCHATCHOUANG.

Le Président de la République a enfin invité le Directeur Général à visiter la RCA pour se rendre compte des transformations que les efforts communs avec la Banque mondiale sont en train d'opérer sur le terrain. Le Directeur Général a promis de s'y rendre dès que possible.

## PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AU PROFIT DES PAYS DE NOTRE GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

- 10 décembre 2019 – **RÉPUBLIQUE DU CONGO** – Cadre de Partenariat avec la Banque mondiale
- 12 décembre 2019 – **BÉNIN** – Premier appui budgétaire pour la gestion budgétaire et fiscale et la transformation structurelle – 50 millions de dollars É.U.
- 12 décembre 2019 – **MADAGASCAR** – Appui budgétaire pour la gestion du risque de désastre – 50 millions de dollars É.U.
- 12 décembre 2019 – **MALI** – Appui budgétaire ciblant l'énergie durable et l'amélioration des services pour le renforcement de la stabilité – 250 millions de dollars É.U.
- 12 décembre 2019 – **NIGER** – Premier appui budgétaire pour la création de base pour l'inclusion – 350 millions de dollars É.U.
- 16 décembre 2019 – **TOGO** – Premier appui budgétaire pour la gestion budgétaire et fiscale et la réforme du secteur de l'énergie – 150 millions de dollars É.U.
- 18 décembre 2019 – **SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE** – Troisième appui budgétaire pour le renforcement de la croissance et la politique budgétaire – 5 millions de dollars É.U.
- 18 décembre 2019 – **SÉNÉGAL** – Troisième appui budgétaire pour les réformes structurelles multisectorielles – 180 millions de dollars É.U.





**LE GROUPE AFRIQUE II** comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

**BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)**

**Rédaction** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Édition** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Conception graphique** : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

**Impression** : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

**Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,**  
aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse [www.worldbank.org/eds13](http://www.worldbank.org/eds13).